Tous ceux qui vraiment, de tout coeur, veulent voir fleurir la religion catholique et la société, défendues par le talent et la presse, que ceux-là protègent de leurs libéralités la fécondité de la presse chacun proportionnant ses largesses à sa fortune. Les soldats de la presse ont absolument besoin de ces secours, sans lesquels leurs travaux n'auraient que des fruits incertains et chétifs.

LEON XIII

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

C'est notre ardent désir que les fidèles s'abonnent aux journaux vraiment catholiques, et qu'ils les soutiennent de toutes façons, que le clergé les encourage et travaille à leur diffusion. Il n'y a peut-être pas, à l'heure actuelle, de moyen plus ef- [illegible] de défendre la cité du bien que [illegible]er, par notre confiance et nos [illegible]urs opportuns, les journalistes [illegible]holiques à repousser toutes les [illegible]taques parties de la cité du mal.

1er Concile plénier de Québec.

(c) R. P. Provincial 9916—110e rue

28ième année | PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 1 juin, 1938 | NO. 10.

CONSECRATION EPISCOPALE DE S. E. MGR R. DUPRAT, O.P.

CEREMONIE DES PLUS IMPRESSIONNANTE

La cathédrale de Prince-Albert est témoin de la première consécration épiscopale dans la Saskatchewan — Dix archevêques et évêques, le chargé d'affaires de la délégation apostolique, une douzaine de dignitaires ecclésiastiques, et une centaine de prêtres font une riche couronne sacerdotale à l'heureux élu — Mgr l'Archevêque de Régina est le consécrateur, assisté de Leurs Excellences NN.SS. G. Murray, C.SS.R., de Saskatoon, et F. Couturier, O.P., d'Alexandria

SERMONS PAR MGR U. LANGLOIS, O.M.I., ET LE REVERENDISSIME SEVERIN GERTKEN, O.S.B

PRINCE-ALBERT. — La cathédrale de Prince-Albert vient d'être témoin d'une cérémonie des plus solennelles et des plus impressionnantes: la consécration épiscopale de son troisième pasteur, S. E. Mgr Réginald Duprat, O.P.

Lorsque la procession se forma pour conduire l'élu de l'évêché à la cathédrale, l'on pouvait compter pas moins d'une centaine de prêtres et de religieux, y compris une bonne quinzaine de Dominicains, les Frères en religion de Mgr l'évêque de Prince-Albert, une douzaine de dignitaires ecclésiastiques, et dix Archevêques et Evêques, soit: Mgr P.-J. Monahan, Archevêque de Régina; Mgr A.-A. Sinnott, Archevêque de Winnipeg; Mgr J.-H. MacDonald, Archevêque d'Edmonton; Mgr G. Forbes, Archevêque d'Ottawa; Mgr G. Murray, C.SS.R., Evêque de Sas[illegible] [illegible]vêque d'Alexandria; Mgr F. Carroll, Evêque de Calgary; Mgr J. Guy, O.M.I., Evêque de Gravelbourg; Mgr U. Langlois, O.M.I., Evêque-élu de Grouard, et le Très Révérend Père Dom Séverin Gertken, O.S.B., Abbé Nullius de Muenster.

Sermons

Immédiatement après l'entrée solennelle, et après que les officiants eurent pris place dans le choeur, Mgr U. Langlois, O.M.I., Evêque-élu de Grouard, prononça le premier sermon de circonstance en français. Nos lecteurs en pourront lire le texte dans une autre page.

Puis le . R. P. Dom Séverin Gertken, Abbé Nullins de Muenster, parla en anglais.

Mgr Gertken

S'inspiraut d'un texte de saint Augustin: "Le Christ total comprend la tête et le corps; la tête est le Fils incarné de Dieu, et le corps est l'Eglise", le prédicateur chante l'hymne de la foi.

Il situe la cérémonie qui se déroule en ce moment, en déclarant qu'un nouvel évêque a une immense consolation au jour de son sacre: c'est c[illegible] de pouvoir retracer ses pouvoirs et son action [illegible] [illegible] Apôtres [illegible] aill[illegible]s- qu'au Christ.

Car les évêques, successeurs des Apôtres, sont aussi les héritiers de la mission que le Christ a confiée à ses Apôtres, mission qu'il avait lui-même reçue de son Père.

L'orateur sacré montre en rapprochant deux textes de saint Jean comment le Christ a vraiment reçu sa mission du Père éternel.

"Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu. . ." et "Dieu a tellement aimé le monde qu'il lui a "envoyé" son Fils unique, afin que celui qui croit en lui ait la vie éternelle".

Mais le Verbe de Dieu, tout en gardant intacte sa nature divine, a incarné dans sa personnalité divine la nature humaine et sa fragilité!

C'est pourquoi l'Eglise, corps mystique du Christ, continuation du Verbe de Dieu, extension pour ainsi dire de son Incarnation, a, elle aussi une organisation extérieure et humaine, fragile et faillible par conséquent comme tout ce qui est humain.

Ici l'orateur s'interrompt pour ainsi dire pour se demander comment il se fait que dans l'Incarnation, par exemple, on insiste plus sur le côté humain que sur le côté divin, pourquoi on s'attache à montrer que le Verbe s'est incarné pour nous sauver plutôt que pour procurer la gloire de son Père. Et pourtant, le Christ, en réalité, en nous sauvant, nous a plutôt restaurés, afin que nous puissions rendre à Dieu de dignes hommages.

De même, continue Mgr Gertken, l'on s'attache trop à l'organisation extérieure et humaine de l'Eilise, et on oublie trop que ceux qui la composent sont des instruments choisis par Dieu et indispensables à l'oeuvre de sanctification de l'Eglise.

Sans ces instruments en effet, pas de grâce de Dieu pour l'humanité. "Tout prêtre, dit saint Paul, est choisi parmi les hommes, mais élevé au-dessus des hommes pour sacrifier à Dieu et pour servir d'intermédiaire entre Dieu et les hommes".

Et que d'avantages à cette organisation humaine de l'Eglise!

Que di[illegible]ce, [illegible] la con[illegible]h[illegible]sion de la sympathie, du courant qui s'établit d'homme à homme, et qui ne s'établirait peut-être pas aussi intimement de l'homme de Dieu.

Et puis, si le Christ n'avait pas confié sa mission à ses Apôtres, comment l'Eglise aurait-elle pu s'étendre d'une extrémité de la terre à l'autre? Les instruments humains multiplient à l'infini la présence du Christ dans son Eglise.

Enfin, cette organisation extérieure, cette humaine fragilité des instruments de l'oeuvre divine, permet aux fidèles de faire une multitude d'actes de foi. Les fidèles voient les faiblesses, les chutes même, mais ils doivent se dire que l'autorité dont ces pauvres mortels sont revêtus vient de Dieu, et qu'en dépit de tout, ils doivent faire un acte de foi!

Le prédicateur se retourne alors vers celui qui, ce matin, serait l'instrument de Dieu dans la cérémonie de la consécration épiscopale.

Il remercie Mgr Monahan d'avoir bien voulu se faire l'intermédiaire entre l'élu du jour et l'Esprit-Saint qu'il va faire descendre sur lui. Il lui dit la joie de tous, prêtres et fidèles, devant la grandeur et la sublimité de l'acte surnaturel qui va s'accomplir par son entremise!

L'hymne de la foi est terminé, tous les [illegible] [illegible]il[illegible]ent à l'unisson [illegible] trent maintenant vers le sanctuaire où les rites sacrés vont commencer.

Officiants

Les officiants se revêtent de leurs ornements sacrés et l'Archevêque

(Suite à la page 2)

CO-CONSECRATEUR

S. E. Mgr F. Couturier, O.P.

3ème Evêque de Prince-Albert

S. E. MGR REGINALD DUPRAT, O.P.

CONSECRATEUR

S. E. Mgr P. J. Monahan

LE BLASON DU NOUVEL EVEQUE

Le blason est en raccouci l'idéal de celui qui le porte et le résumé de ses affections.

Son Excellenee Mgr Duprat O.P., par ses armes et sa devise, s'est tracé un programme basé sur ce qui lui tenait le plus au coeur.

L'éeu se lit comme suit:

Parti, au premier aux armes de l'Ordre Dominicain; au second de gueule (rouge), portant en barre une rivière d'argent accompagnée en chef de deux gerbes de blé d'or et en champagne de trois gerbes du même.

Au chef d'or portant en pal le monogramme du Christ, l'alpha et l'oméga de sable (noir) accostés à dextre et à senestre d'une rose du rosaire, de gueule.

Voici ce que veut dire l'élu: d'abord et par-dessous tout, le Christ dans son humilité, dans sa simplicité magnifique, toute puissante et éternelle; mais avec la Vierge qui nous a donné le Fils de Dieu et nous garde à lui.

Puis le souvenir de l'Ordre qui restera la famille du nouvel évêque devenu le pasteur du diocèse et le père de tous ses fidèles.

En effet, les fidèles et les prêtres ne sont pas oubliés puisque Mgr leur consacre la moitié du champ de son écu, en symbolisant la province par la rivière d'argent qui rappelle la Saskatchewan et les gerbes de blé qui en font la richesse matérielle, mais qui font aussi penser aux moissons d'âmes que l'apôtre désire pour le Maître.

La devise: "Libere Recta" "Librement les choses droites". Même simplicité, même clarté, mais aussi même énergie que dans le blason. Le devoir d'abord, le droit, la justice, en dépit de tout ce qui pourrait s'y opposer, de tous les pouvoirs moins droits et moins justes désireux d'influencer un idéal qui veut tendre uniquement vers le Christ qui apportera la sanctification à la famille diocésaine.

S. Em. le Card. Villeneuve, légat papal au Congrès Eucharistique

C'est la première fois dans l'histoire de l'Eglise canadienne qu'un cardinal Archevêque de Québec reçoit l'auguste mission de représenter le Souverain Pontife comme SON ALTER EGO, en qualité de Légat A LATERE

UN MESSAGE DU VATICAN

QUEBEC.— En même temps que les agences de presse et les services radiophoniques transmettaient de la Cité Vaticane la nouvelle que Sa Sainteté le Pape Pie XI venait de nommer le cardinal Villeneuve son légat A LATERE au premier Congrès Eucharistique Canadien, la dépêche suivante était reçue à l'archevêché, de la part de Son Excellence Monseigneur Umberto Mozzoni, chargé d'Affaires de la Délégation apostolique:

Montréal, 22 mai 1938.

CARDINAL VILLENEUVE,
QUEBEC.

SAINT PERE DAIGNE NOMMER VOTRE EMINENCE CARDINAL LEGAT CONGRES EUCHARISTIQUE. DELEGATION APOSTOLIQUE DEPOSE AUX PIEDS VOTRE EMINENCE HOMMAGES LES PLUS RESPECTUEUX.

MOZZONI.

C'est la première fois dans l'histoire de l'Eglise canadienne qu'un cardinal-archevêque de Québec reçoit l'auguste mission de représenter le Souverain Pontife comme Son ALTER EGO, en qualité de légat A LATERE.

(Suite à la page 7)

CO-CONSECRATEUR

S. E. Mgr G. Murray, C.SS.R.

Le R. P. H. Routhier, O.M.I., Provincial de l'Alberta-Saskatchewan

Il succède à S. E. Mgr Langlois, O.M.I., Vicaire Apostolique élu de Grouard — Il est né dans l'Ouest canadien en 1900

EDMONTON.— On annonçait officiellement lundi dernier, d'après une dépêche de Rome, que le R. P. Henri Routhier, O.M.I., était nommé Provincial des Oblats de la province dite de l'Alberta-Saskatchewan.

Le R. P. Routhier sucède à Son Excellence Mgr U. Langlois, O.M.I., Vicaire apostolique élu de Grouard, qui occupait ce poste depuis près de neuf ans.

Le R. P. Routhier est né dans l'Ouest canadien, dans le diocèse de Calgary, en 1900. Il fut parmi les premiers élèves du Juniorat Saint-Jean d'Edmonton, où il fit ses études classiques.

En 1918, il entrait au Noviciat des Oblats à Ville La Salle, province de Québec, et en 1919, il prononçait ses premiers voeux de religion.

Il fit son oblation perpétuelle en 1922, et ayant complété ses études théologiques à Rome, où il fut ordonné prêtre en 1924, il revint à Edmonton.

C'était en 1926. Il devint professeur à son Alma Mater, le Juniorat Saint-Jean.

En 1931, la confiance de ses supérieurs le désignait pour devenir lui-même Supérieur de cette institution.

En juin 1936, il quittait le Juniorat pour devenir curé de la paroise de Saint-Paul, Alberta, où il se dévouait depuis.

Le Patriote unit ses félicitations et ses voeux à ceux que le nouveau Provincial a reçu déjà.

La cathédrale de Prince-Albert

NOMINATIONS

Mgr H. Desmarais, P.A., Vicaire-Général

LE T. R. PERE DROUIN, O.P., DIRECTEUR GENERAL DE L'ACTION CATHOLIQUE; LE R. P. VALOIS O.M.I., PROMOTEUR DE LA PRESSE CATHOLIQUE DANS LE DIOCESE

Nous extrayons de la pastorale de Son Excellence Mgr Duprat O.P. les paragraphes suivants:

Après avoir réfléchi, prié, et pris l'avis des Conseillers diocésains, je nomme Vicaire Général du diocèse, Monseigneur Hermas Desmarais, P. A., avec tous les droits, pouvoirs et privilèges concédés par le Code aux Can. 366, 368 et suivants.

Monseigneur Desmarais continuera, comme par le passé, de servir le diocèse avec son expérience déjà longue, le tact et le dévouement que vous savez.

Pour donner dans le diocèse une impulsion plus grande et plus en conformité avec les volontés du Saint-Père, je nomme le Très Révérend Père François Drouin, O. P., Directeur Géneral de l'Action catholique dans le diocèse.

Et toujours dans le même but, je nomme le Révérend Père Joseph Valois, O.M.I., Promoteur de la Presse catholique dans tout le diocèse. Par Presse catholique, j'entends sans doute et d'abord, les journaux catholiques, mais aussi toute littérature catholique sous forme de brochures, tracts, etc.

Les journaux que je veux répandre avant tous les autres, et pour la diffusion desquels je sollicite vivement votre collaboration dès aujourd'hui, sont les nôtres: "Le Patriote de l'Ouest" et le "Prairie Messenger".

Ces deux éminents religieux agiront d'après les instructions qu'ils auront reçues, ou après approbation de leurs projets, et en conformité avec les désirs et intentions de l'Ordinaire. Je suis donc certain que vous les accueillerez toujours comme les mandataires de votre évêque.

Consécration épiscopale....

(Suite de la première page) consécrateur se dirige vers le maître-autel.

Voici la liste des officiants:

Consécrateur: S. Exc. Mgr Monahan, archevêque de Régina, assisté du T. R. Père Bibaud, provincial des RR. PP. Dominicains.

Co-consécrateurs: S. Exc. Mgr Couturier O.P., assisté de M. l'abbé A. Paradis et de M. l'abbé A. Houle; S. Exc. Mgr Murray, assisté des RR. PP. Cunningham et Coghlan, C. SS. R.

M. l'abbé A. Duprat et le R. P. M. Gaudrault assistaient Son Exc. Mgr Duprat, O.P.

MM. les abbés J. Daoust et A. St-Pierre remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre d'office; les RR. PP. F. M. Drouin, O.P., et J. Valois, O.M.I., de diacre et sous-diacre d'honneur.

Le R. P. J. Simon, O.M.I., de Battleford, était le 1er maître de cérémonie.

M. l'abbé C.-E. Charron, chancelier du diocèse de Prince-Albert, donne lecture des bulles pontificales par lesquelles Sa Sainteté le Pape Pie XI nommait Mgr Duprat, évêque de Prince-Albert, le 17 mars dernier. La lecture se fait en latin, en français et en anglais.

La cérémonie se déroule dans tout l'éclat de la liturgie catholique.

Lorsque le nouveau Pasteur a enfin reçu la plénitude du sacerdoce, il parcourt les allées de la cathédrale, et prodigue ses premières bénédictions aux fidèles.

Son clergé —et ils y avait là plus de 60 prêtres et religieux— va baiser son anneau et redire au Pasteur du diocèse le souhait liturgique: AD MULTOS ANNOS!

Adresses

Les laïques du diocèse se devaient de venir eux aussi présenter leurs hommages à celui qui devenait en ce jour leur Chef et leur Père.

Me H. Coutu, C.R., et M. P.-W. Mahon offirirent à S. E. Mgr Duprat, O.P. les voeux de la population de langue française et de langue anglaise.

Nous reproduisons ailleurs les textes de l'adresse française et de la réponse que Mgr y fit.

Voici un résumé de l'adresse anglaise:

Les paroissiens de langue anglaise sont heureux de se joindre au concert d'hommages qui s'élève de toutes parts dans le diocèse.

Les cérémonies qui viennent de se dérouler ont avivé notre dévouement à la foi catholique, intensifié notre respect et notre soumission à votre égard.

Nous remercions Dieu pour les bienfaits qu'il nous a accordés par votre entremise.

Votre choix comme Pasteur de ce diocèse comble nos voeux les plus intimes. Car nous avons appris à vous connaître depuis 1929, jour où vous êtes venu ouvrir en cette ville la première maison de votre Ordre. Nous avons aussi apprécié vos qualités comme dministrateur du diocèse.

Notre joie ne nous fait pas oublier vos responsabilités, si bien exprimées par votre devise: LIBERE RECTA. Nous voulons marcher avec vous dans le chemin de la justice e de la droiture, nous voulons travailler avec vous pour l'extension du règne du Christ et pour le bien de notre patrie!

Monseigneur, dans sa réponse, remercie ses diocésains de langue anglaise de leurs bons sentiments. Il leurs redit comment il veut travailler au bien spirituel de toutes ses ouailles sans exception. Il compte pour cela sur leur plus entière coopération.

Il souligne la présence de S. E. le lieutenant-gouverneur de la Province, de l'honorable M. Patterson, premier ministre, de Son Honneur le maire de la Cité de Prince-Albert, des autres membres de la législature provinciale et du conseil municipal, et de tous les laïques éminents qui sont venus rehausser de leur présence l'éclat de la cérémonie.

BANQUET

Après la cérémonie de consécration, le clergé descendit au soubassement de la cathédrale où un succulent banquet fut servi. La salle était artistement décorée pour la circonstance. Durant le repas, un orchestre exécuta avec goût les plus beaux morceaux de son repertoire, la conversation fut très animée de part et d'autre.

DISCOURS

Après le repas, S. Exc. Mgr Monahan, qui présidait le banquet, voulut que sa première pensée fut à l'adresse du Saint-Père dont on célèbrait, le même jour, l'anniversaire de naissance. Il annonça aux convives qu'on avait envoyé à Sa Sainteté un message de voeux et de souhaits au noms des évêques et du clergé.

Il offrit ensuite au consacré l'expression de son amitié, et lui souhaite un long et fructueux épiscopat.

Adresse du clergé

Excellence Révérendissime,

Il est des sentiments qui ont droit de cité dans ce domaine si étendu et si délicat des relations humaines et bénéficient par le fait même d'une vénérable tradition, que les exigences du coeur, non moins que les convenances sociales, nous défendent de méconnaître.

A vrai dire, c'est moins pour en attester l'existence et l'acualité au fond des coeurs, que pour en professer extérieurement le bonheur que nous leur donnons libre cours, dans des occasions comme celle qui nous rassemble en ce moment, pour célebrer votre investiture comme notre évêque parmi nous.

C'est pourquoi, en venant, en mon nom et au nom du clergé du diocèse, apporter à Votre Excellence Révérendissime l'expression de notre joie et l'hommage de notre vénération; j'al conscience de vous redire, sur l'air d'une vieille amitié, un long et court poème que vous savez par coeur. Heureusement que l'amitié a le privilège de redire toujours le même mot sans se répéter jamais...

En effet, ces sentiments d'affectueuse estime qui nous animent envers vous, ce n'est certes pas la circonstance si solennelle soit-elle qui les fait naître en nous, puisque vous en avez vous-même la conviction— ils se trouvaient déjà dans nos coeurs depuis que nous avons eu l'honneur de vous connaître, de vous apprécier et de vous aimer.

La seule différence— et elle est à notre avantage— c'est que notre attachement pour vous, passé depuis toujours à l'état d'une accoutumance contagieuse, dont votre bonté est évidemment responsable, reçoit aujourd'hui dans notre appréciation,— par le fait de l'éminente dignité qui vous place au sommet de la hiérarchie dans l'Eglise,— une sorte d'agrandissement à la lumière de la religion. Ainsi notre affection [illegible] et y gagne, [illegible] pas en intensité, ni en profondeur, mais en élévation.

Il est donc tout naturel qu'en ce beau jour nous oubliions les épreuves et les angoisses du passé, pour nous abandonner sans réserve aux promesses d'avenir que nous apporte votre venue parmi nous. D'une oreille distraite par la joie et le bonheur, nous écoutons donc cette injonction de notre foi, qui nous prévient que désormais dans nos coeurs notre affection est spontanément passée au grade suprême de piété filiale. Nous escomptons déjà à même votre paternelle bienveillance les privilèges que cela signifie pour nous, afin de pouvoir mieux y proportionner les obligations d'honneur et de service qui en découlent de notre part, à savoir: vénération dans notre attachement sincère, obéissance, soumission et loyale collaboration dans la tâche ardue que vous entreprenez. C'est dire que notre zèle entend marcher de pair avec notre affection.

Dans cette expression, bien imparfaite, mais si spontanée, de notre allégeance à l'auguste autorité que vous représenterez désormais à nos yeux, nous faisons monter les accents de notre vive reconnaissance vers Dieu, "auteur de tout bien"; vers le Saint-Esprit, "qui souffle où il veut", mais qui a daigné souffler où nous voulions; vers Notre Saint-Père le Pape, qui s'est montré le meilleur des pères, en nous accordant comme notre chef et notre premier pasteur un excellent père; vers Marie, car il nous semble que ce n'est pas un jugement téméraire de supposer que la Vierge Immaculée y a mis sa maternelle tendresse puisque notre digne évêque est un fils de saint Dominique; enfin, vers le bon saint Joseph, qui a appuyé de son puissant crédit notre requête qu'il savait ardente.

Sous de si consolants auspices, et, dans la généreuse détermination d'être toujours pour vous des collaborateurs fidèles et dévoués, nous avons droit d'attendre que le Seigneur— qui nous inspire en ce moment l'adresse de voeux d'un long et fécond épiscopat, égayé de bonheur et de paix— voudra les réaliser dans la pleine mesure de sa toute-puissance, de vos mérites et de notre piété filiale. C'est la grande faveur que nous ne cesserons de lui demander par nos prières.

Comme témoignage de ces pieux sentiments, nous avons voulu, à l'occasion de votre consécration épiscopale, vous présenter un modeste cadeau. En vous l'offrant, nous n'avons qu'un regret. C'est que l'éloquence de nos bourses parle moins forts que l'affection de nos coeurs. Mais nous avons confiance qu'en l'acceptant, vous voudrez considérer moins le don de ceux qui aiment que le coeur de ceux qui donnent. Ce souvenir— de votre clergé et des communautés religieuses du diocèse— avec l'humble offrande qui l'accompagne,— sera pour vous, et pour nous, le symbole de ce qui est dans l'Eglise une expression de sa puissance et de sa maternelle tendresse, le signe sensible des attributs de son autorité. "In hoc signo vinces". AD MULTOS ET FAUSTISSIMOS ANNOS!

Réponse de S. E. Mgr Duprat, O.P.

Excellentissimes Seigneurs,
Monseigneur le Chargé d'Affaires de la Délégation Apostolique,
Messeigneurs,
Chers Confrères,

Je suis confus de tant de témoignages de sympathie et de délicates attentions, même après que la Sainte Eglise m'a comblé de sa confiance et de ses honneurs. Quid retribuam Domino!... Oui, au Dieu de toute Bonté et de toute Miséricorde, d'abord, qui a voulu m'élever moi, pauvre petit moine, à la plénitude du sacerdoce et me donner rang dans la hiérarchie de son Eglise.

Ma reconnaissance envers Dieu ne peut se traduire que par le souci constant d'une perfection plus grande, d'un amour plus pur, et d'une activité pastorale toujours vigilante. Elle d'étend tout naturellement à son Vicaire sur la terre, N. T.S. Père le Pape. "In Papa, Petrus, in Petro, Christus," in Christo Deus!" C'est à lui que j'ai renouvelé, ce matin, le serment de mon allégeance spirituelle. C'est sa personne vénérable et vénérée que nous saluons en vous, Mgr le Chargé d'Affaires de la Délégation Apostolique au Canada, vous dont la subtile intelligence, la haute culture, et le prestige projettent un bel éclat sur notre Eglise canadienne, et font rayonner le nom et la gloire de l'auguste Pontife Pie XI. Votre présence ici, en ce jour mémorable pour moi et pour le diocèse apporte un heureux complément de votre extrême bienveillance à mon égard. Daignez agréer l'hommage de ma profonde gratitude avec l'assurance de mon religieux respect et de ma soumission la plus entière à la direction du Saint-Siège. J'ose vous demander de bien vouloir transmettre l'expression émue des sentiments de ma piété filiale à Notre Saint Père le Pape.

Vos prévenances paternelles envers moi, Vénéré et cher Métropolitain, vous désignaient tout naturellement pour me conférer la plénitude du sacerdoce. Aux sentiments de pieuse vénération, que m'ont valu pour votre personne tant d'attentions délicates et empressées depuis que j'ai été chargé des responsabilités de ce diocèse, viendra s'ajouter désormais, pour aviver ma reconnaissance, le lien d'une filiation spirituelle que l'Eglise a consacrée ce matin, et dont tout le bonheur s'exprimait pour moi dans les paroles de la Liturgie sacrée, et qu'il me plaît de répéter avec la même ferveur: AD MULTOS ANNOS!

Avec quel bonheur encore, j'exprime ma reconnaissance aux deux évêques Co-consécrateurs. Mgr l'évêque d'Alexandria, mon frère en S. Dominique, mon illustre devancier qui compte déjà plusieurs années de service et de gloire dans la carrière épiscopale. Je n'oublierai jamais, Excellence, le témoignage de fraternelle affection que vous me donnez aujourd'hui. Il a dû vous en coûter pour dominer certains souvenirs de l'Ouest... Vous avez entrepris de nouveau, pourtant, ce voyage avec l'obligation de retourner aussitôt remplir d'autres engagements.

J'aurais tant à dire à Mgr l'évêque de Saskatoon, mon vénérable voisin, de la race des évêques mendiants consacrés au titre de dévouement et d'abnégation dans la pauvreté perpétuelle... Mais, comme tous les vrais pauvres qui acceptent la pauvreté à la façon du Christ, sa charité a des ressources illimitées. Je n'oublierai jamais son accueil, quand je suis allé vers lui pour la première fois, le coeur gros, l'esprit dans le désarroi. Il m'a appris— peut-être sans s'en douter— à regarder bien en face mes nouvelles responsabilités. Et depuis, je n'ai jamais cessé de puiser dans le trésor inépuisable de son grand esprit surnaturel, de son intelligence aigue des réalités, de son calme bon sens, et surtout de sa fraternelle charité. Monseigneur, soyez bien béni et remercié!

Les deux voix ardentes de conviction sacerdotale et religieuse, qui ont si bien exalté ce matin les gloires de l'épiscopat au service de l'Eglise, ne pouvaient être mieux qualifiées pour parler de la vie de sacrifices et de combats de l'évêque, ambassadeur du Christ sur la terre: ce sont deux vétérans missionnaires, moins par l'âge que par le nombre des années d'apostolat dans l'Ouest canadien.

Son Excellence Mgr Langlois, Vicaire - Apostolique élu de Grouard, de la famille des Oblats de Marie Immaculée— qui ont le droit d'être partout à l'honneur ayant été partout à la tâche dans notre rude pays de l'Ouest— me permettra de puiser dans sa haute doctrine toute pétrie d'onction évangélique, les éléments de mon programme d'action comme évêque. Il me semble que j'ai le droit de considérer son bien propre comme un bien de famille, puisque nous sommes deux frères jumeaux dans l'épiscopat. Je me permets d'ajou-

(Suite à la page 4)

FERMIERS

VOICI CE QUE VOUS AUREZ SI UN GOUVERNEMENT CREDIT SOCIAL EST ELU EN SASKATCHEWAN

La Loi de Taxe de Production de l'Alberta

qui a été passée par le Gouvernement Aberhart à la dernière Session oblige de cette façon:

"Ces produits agricoles' comprennent le blé, l'avoine, le seigle, l'orge, le lin, les pois, les fèves, le foin, la luzerne, les bettes à sucre, les pommes de terre, la semence d'herbe, la semence de treffle, la sement de luzerne, oeufs, le miel, les chevaux, le bétail, les moutons, les porcs, la volaille, les oies, les produits laitiers et la laine;"

"Le, du et après le premier jour du mois suivant immédiatement le mois pendant lequel cette Loi est proclamée comme étant en vigueur, sept centièmes parties indivisées de tous les produits agricoles auront, au moment même où ladite vient en existence, droit de Sa Majesté dans la Province, appliquée de manière et dans le but tels que prévus ci-après, et conservera ce droit jusqu'à ce que tel produit soit vendu par le producteur."

LE HERALD DE LETHBRIDGE (ALBERTA) A RECUEILLI LES STATISTIQUES SUIVANTES QUI DEMONTRENT CONCLUSIVEMENT CE QUE CETTE TAXE VOUDRA DIRE AUX FERMIERS DE L'ALBERTA ET CONTINUE COMME SUIT:

"La moyenne des quarts de section de terre en culture dans la Province de l'Alberta est évaluée à environ $2000.00. Cela veut dire une taxe annuelle d'environ $30.00 sur une moyenne de 15 mill au dollar. Avec la nouvelle taxe de production de 7%, si le quart de section produit une récolte de 17 boisseaux à l'acre — la moyenne de l'Alberta — de blé à 80c le boisseau, le revenu serait $2,176, 7% duquel serait $152.32, ou plus de cinq fois la moyenne taxe annuelle des terres à présent. Mais si le revenu dans une mauvaise année n'était que 8 boisseaux à l'acre, la taxe de production serait $70.00, quoique le fermier à 8 boisseaux ne couvrirait pas le coût de production."

Ces chiffres s'appliquent également aux fermes dans ce district.

Mais sachez que ces chiffres ne couvrent que les taxes sur le blé et n'incluent pas la taxe de 7% sur tous les autres produits décrits plus haut dans la définition de "Produits Agricoles." Par exemple, qu'un fermier vende pour $1,000.00 de produits agricoles autres que du blé, il devra payer un autre $70.00 au Gouvernement.

VOICI DES FAITS ASOLUS
FERMIERS PENSEZ-Y BIEN!

VOTEZ LIBERAL

Elisez l'Hon. T. C. Davis le 8 Juin

Autorisé par l'Association Libérale Provinciale de Prince-Albert

EATON'S

PARAITRA BIENTOT

!

CATALOGUE EATON 1938 VENTE *MI-ETE*

Une des plus Grandes Ventes que nous ayons jamais eues pour nos clients éloignés! Surveillez-le! Attendez-le! Si vous ne le recevez pas bientôt, — demandez-le!

C'est trop important pour le manquer!

EATON'S

ALORS pour DEUX SEMAINES D VACANCES à la *COTE DU PACIFIQUE*

EXTRA BAS PRIX à ces dates

JUIN	10 - 11 - 12 24 - 25 - 26
JUILLET	8 - 9 - 10 22 - 23 - 24
AOUT	12 - 13 - 14

Limite de retour 16 jours

DECIDEZ vos vacances MAINTENANT

Pour les taux, horaires et toutes informations demandez

PACIFIQE CANADIEN

Les suivants ont pour objectif d'abonner 100% de la population française.

St-Victor	Radville
Souris Valley	Fertile
Prud'homme	Scout Lake
Auburnton	Albertville
Montmartre	Storthoaks
Shell River	Alida
Assiniboia	Eldred
Cantal	Boutin
Vonda	Pascal
Ormeaux	Lisieux
Parkman	Aberdeen
St-Front	

Les suivants ont atteint 100% St-Hubert Mission, Whitewood, Inchkeith, Langbank, Beynes, Wauchope, Bellegarde, Redvers, Antler, Frys.

●

Il nous reste encore 642 abonnements à renouveler.

●

Les suivants ont déjà renouvelé presque entièrement: Arborfield, Lebret, Prince-Albert, Tisdale, St-Front, Lac-Pelletier, North Battleford, Meskanaw, Leoville, Edam, Jackfish, Meota, Vawn, Paradise Hill, St-Hippolyte, Shaunavon, Wolseley, Spiritwood, St-Louis, Storthoaks, Celtic, Coderre, Albertville, Montmartre, Willow-Bunch, Richard, Bellegarde, Sedley, Meadow Lake, Lajord, St-Walburg, Vonda, Dollard.

●

D'autres commencent la campagne: Radville, Cantal, St-Denis, Meyronne, Sandall, Le Pas, Laflèche, Neptune, Duck-Lake, Domrémy, Zenon-Park, St-Brieux, St-Victor, Bellevue, Delmas, Debden, Mattes, Park Valley, Rosetown, Saskatoon, Assiniboia, Marcelin, Lisieux.

●

Prud'homme, Crystal-Spring, Bonne Madone, Beauval, Big River, Lac Vert, Périgord, Ile-à-la-Crosse, Mervin, Fife Lake, Batoche, Kennedy, Laventure, Makwa, Lac Pelletier, Boutin, Shell River, Ormeaux, Eldred, White-Star, Battleford, Lestock, Cut Knife, Quill Lake, Twin Valley, Scout Lake, Auburnton, Manor, Alida, Biggar, Cocherie, Antler, Frys, Fertile, Parkman, Pascal, Aberdeen, n'ont plus qu'à recueillir de nouveaux abonnés.

●

Nous avons reçu un nouvel abonné et en avons perdu un, donc le thermomètre se maintient. Les abonnements sont venus cette semaine de la Colombie, Aldina, White Star, Mazenod.

OBPECTIF DE 100%

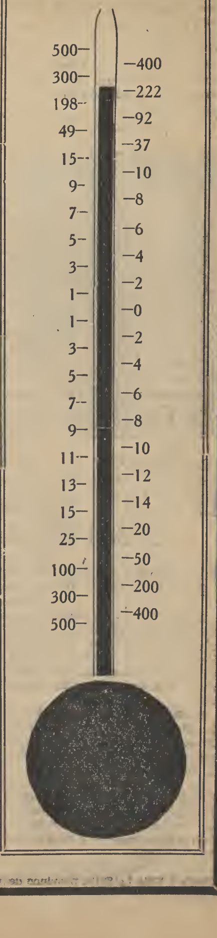

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Publié par l'Imprimerie "Le Patriote" Limitee,
A PRINCE-ALBERT, SASK.
Rédacteur: J. VALOIS, o.m.i. Assistant-rédacteur: G. CREPEAU, o.m.i.
Gérant: L. BUSSIERE, o.m.i.

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$2.50

L'évêque nommé de Prince-Albert

Une bulle pontificale désignant un évêque à l'un quelconque de ces avant-postes de l'Eglise canadienne: Régina, Prince-Albert, Saskatoon ou Gravelbourg, signifie d'avance que le fardeau de l'élu sera de nature à lui faire oublier l'honneur que confère un tel grade. Chacun sait que ces vastes territoires sont riches de souvenirs et de promesses, mais que des fléaux s'y promènent et que les ravages successifs de moissons légendaires rendent le présent douloureux, l'avenir incertain. Aussi bien, ce n'est pas la prospérité matérielle de son diocèse qui peut atténuer la crainte ou du moins l'humble défiance de l'évêque nommé de Prince-Albert, Saskatchewan: Son Excellence Mgr Réginald Duprat, O.P.; plutôt la certitude de répondre à la volonté divine, incarnée dans le Pape, et, de façon subsidiaire, mais combien réconfortante, au voeu unanime du clergé diocésain.

Un sentiment identique aide sa Communauté à accepter sans murmure la perte subie par le départ d'un religieux de marque ayant laissé, avec d'inoubliables souvenirs, les traces d'une sage administration dans nos Couvents de Québec, de Montréal, de Fall-River et de Prince-Albert, où il exerça, à diverses reprises parfois, les fonctions de prieur. C'est même à titre de fondateur qu'il était envoyé dans cette dernière ville, en 1929, et la suite des événements devait manifester l'excellence d'un pareil choix.

Là se nouèrent de franches amitiés avec les prêtres de la région, surtout avec son distingué prédécesseur, S. E. Mgr Joseph Prud'homme. Car l'hospitalité du Père dans son couvent nécessiteux, sans répondre aux désirs d'un coeur plein d'attention et de déférence et trouvant d'ingénieuses ressources pour plaire aux visiteurs, se ressentait tout de même de ces délicats sentiments. Toujours, sa bonté instinctive, son ardeur à rendre service lui font oublier ses propres ennuis, par exemple, de santé. D'un esprit vif et d'un commerce ouvert, il installe la gaîté partout où il passe. Et seule l'étroite commissure des lèvres indique l'énergie du caractère, l'atitude d'un esprit calme, inébranlable en ses goûts tranchés comme en ses nettes convictions.

Le nouvel évêque de Prince-Albert apporte donc à ses ouailles désemparées les qualités d'esprit et de coeur et les vertus solides qui font le vrai Pasteur. [illegible] son premier message au clergé, sorte d'invitation à l'héroïsme, mais débordant de confiance dans la Providence qui est aux cieux, tonifiait le moral de nombreux prêtres sans salaire personnel ni revenus de paroisse, aux prises avec les dettes courantes et n'attendant rien de leurs sujets secourus par l'Etat. "Celui-là, écrit Emerson, n'a rien appris de la vie que ne sait dominer chaque jour une crainte ou une peur." A la ferme audace, et j'allais dire: au cran joyeux du pionnier, Son Excellence joint une entente des affaires qui sera vivement appréciée des diocésains eux-mêmes et des groupes québecois disposés à leur venir en aide, à condition de marcher sur un terrain ferme en partant de données exactes. Comme Administrateur Apostolique, en dépit d'une modestie farouche et d'une mortelle discrètion, nous pouvons présumer en toute assurance que les rapports présentés par Monseigneur Duprat au Saint-Siège, à Nos Seigneurs les Evêques et aux maisons de crédit, ne laissaient planer aucune ambiguïté sur un état de choses inquiétant, sans doute, mais nullement désespéré. Comme Evêque, il recevra d'autres grâces, marquées cette fois de plénitude, d'antres lumières, venues plus directement de l'Esprit de Conseil. Il sera à même d'exercer dans un prestige renouvelé une action plus étendue et plus pénétrante sur tant d'âmes confiées à sa pieuse garde.

Enfin, sait-on que ce prélat des plus cultivés est un fin connaisseur d'art pictural, musical ou poétique. Les couleurs et les rythmes conservés ne lui seront pas de trop dans sa solitude de là-bas. Et j'imagine qu'au soir du sacre, se sentant quelque peu à l'écart, et loin des vieilles amitiés, comme tous ceux qui ont gravi un sommet, il voudra redire la prière pleine d'abandan d'une poétesse qu'il place aussi très haut:

Mon Dieu, source sans fond de la douceur humaine,
Je laisse en m'endormant mon coeur couler vers Vous,
Comme un vase tombé dans l'eau de la fontaine
Et que vous remplissez de Vous-même sans nous.

(La Revue Dominicaine) CRITICUS.

Le Congrès Eucharistique National

A la fin du mois courant, se dérouleront, dans la vieille Cité de Champlain, des cérémonies grandioses en l'honneur de l'Eucharistie. Voici ce qu'écrit à ce propos Mgr Duprat, O.P., dans sa pastorale:

Le Congrès Eucharistique National s'ouvrira à Québec le 22 juin pour se clôturer le 26. Ces fêtes se dérouleront en l'honneur du Fils de Dieu "parmi nous" en des cérémonies d'une splendeur extraordinaire. Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, NN. SS. les archevêques et évêques du Canada entier, les personnages officiels, l'élite de notre société, le cortège innombrable des prêtres, religieux, religieuses ainsi que des fidèles venus de toutes les parties du pays, feront à Notre-Seigneur présent dans la sainte Eucharistie une apothéose sans égale. Tout proclamera bien haut les droits inaliénables de Dieu sur chacun de nous et sur les sociétés; ce sera l'hommage de foi, d'adoration et de reconnaissance de tout notre peuple.

Hélas! bien peu de nos diocésains pourront faire le voyage; du moins, nous nous associerons de loin avec ferveur à ces grandes manifestations de foi et d'amour, et nous implorerons notre part des bénédictions et des grâces qu'elles feront descendre du ciel.

A ces fins, je vous demande de faire une journée eucharistique, et dans votre paroisse, et même dans les missions, en autant que cela sera possible. Votre zèle et votre piété le feront aussi solennelle que les moyens à votre disposition vous le permettront.

Je fixe le dimanche 26 juin, Solennité de la fête du Sacré-Coeur, et jour de clôture du Congrès, pour cette journée eucharistique. Dans les missions, vous consacrerez votre prédication à la sainte Eucharistie, l'un des dimanches précédents. Là où ce sera possible, et au temps qui paraîtra plus convenable, on préparera les fidèles par un triduum de prédication.

Vous aurez soin d'inviter fortement à l'avance vos fidèles à se confesser et à communier ce jour-là, et à s'unir d'esprit et de coeur aux membres plus heureux du Congrès par des prières ferventes. Il serait bon de profiter de cette occasion pour recommander la prière et le chapelet en famille.

L'Eglise et la politique

Nous aurons sous peu des élections provinciales. Il est bon à cette occasion de rappeler l'attitude que prend l'Eglise en face des partis. C'est ce que fait d'une manière claire et précise Son Exc. Mgr Duprat dans sa lettre pastorale.

Notre province est en pleine effervescence électorale. Ai-je besoin de vous dire que l'Eglise n'est inféodée à aucun parti politique, pas plus qu'à aucune forme particulière de gouvernement, comme les Souverains Pontifes l'ont si souvent déclaré.

Elle n'intervient que quand une question de doctrine est en jeu; et dans ce cas, ce n'est pas le parti qu'elle combat, mais les idées fausses propagées par le parti. Le Communisme est une doctrine dont les principes sont diamétralement opposés à ceux de l'Eglise catholique qui tient les siens du Christ et de la Tradition apostolique. C'est pourquoi elle a condamné le Communisme, et naturellement sa condamnation atteint du même coup tous ses propagateurs. Vous avez donc le devoir, cher Confrère, de le condamner vous-même, et de le dénoncer partout où il se loge. Ce n'est pas faire de la politique. c'est remplir votre mission de gardien de la doctrine et de la morale.

Il m'a fait plaisir d'entendre un chef de parti me dire catégoriquement, au cours d'une visite très aimable qu'il me faisait récemment: "Je sais que l'Eglise catholique ne fait pas de politique." C'est très juste; qu'on ne se méprenne pas cependant. Le prêtre, par son sacerdoce, n'a pas abdiqué son droit de citoyenneté: il est citoyen comme n'importe lequel de ses compatriotes. Et si notre pays est un pays libre, comme nos ennemis eux-mêmes l'affirment, il jouit des droits et privilèges reconnus aux citoyens de ce Dominion.

Il a donc le droit,—et même le devoir, puisqu'il est bon citoyen—d'avoir ses idées personnelles sur la politique courante de sa province et de son pays. Comme tout le monde aussi, il peut les faire connaître, les défendre même dans les limites de la justice et du bon sens. Il use alors de son droit de citoyen à la façon de tout le monde. Il ne parle pas comme prêtre revêtu de l'autorité de son sacerdoce, mais comme simple citoyen. Voilà pourquoi il lui est interdit de parler de politique dans l'église, et d'exposer ses idées personnelles. C'est une distinction qu'il importe de marquer dans les circonstances actuelles, et tout homme de bonne foi la reconnaîtra. Mettre les fidèles en garde contre les abus trop fréquents pendant les périodes électorales, n'est pas abuser de son ministère, c'est le remplir.—

L'adresse française et réponse

Excellence,

Les diocésains de langue française de Prince-Albert, sont particulièrement honorés de mêler leur voix à ce concert de félicitations, de louanges et d'actions de grâce, qui, aujourd'hui, s'élève de cette ville épiscopale, à l'honneur du Dieu out-Puissant et de son digne Dieu Tout-Puissant et de son digne Sa Sainteté le pape Pie XI, à la dignité de premier pasteur de ce diocèse.

Excellence, nous sommes encore sous la charme de l'impressionnante et grandiose cérémonie du sacre. Les splendeurs du culte catholique expression symbolique de la foi profonde de l'Eglise, ont rallumé notre croyance et gravé, dans nos âmes de baptisés, des sentiments de révérence et d'affectueuse soumission envers votre auguste personne, revêtue maintenant de la plénitude du sacerdoce éternel de Jésus-Christ.

Nous rendons à Dieu de ferventes actions de grâce pour les bénédictions spirituelles et temporelles que l'exercice de votre ministère pastoral va bientôt répandre sur nos régions éprouvées. Et, en signe de notre filiale soumission, nous baisons l'anneau pastoral que vous portez comme époux de l'Eglise dont nous sommes particulièrement fiers d'être les fils aussi affectionnés que reconnaisants.

En outre, Excellence, permettez à vos diocésains de vous offrir, avec leurs félicitations, l'hommage respectueux de leur joie bien vive. Car l'Esprit de Dieu, en descendant sur votre excellence, répandait son onction royale et sur une âme sacerdotale dont le rayonnement apostolique avait déjà conquis tous les coeurs.

Lorsqu'en 1929, l'Ordre de S. Dominique rdésolu de semer dans la Saskatchewan la richesse spirituelle de son apostolat et de ses traditions trois fois séculaires, c'est sur vous, Excellence qu'on jeta immédiatement les yeux. Pendant deux termes consécutifs, vous avez présidé, avec éclat, aux destinées de votre ordre chez nous, parcourant nos paroisses en missionnaire, jetant à pleins mains dans nos âmes le Verbe de Dieu, et récoltant partout l'affection profonde de ceux qui se disent heureux d'être aujourd'hui vos ouailles. Vous nous reveniez, quelques années après votre départ, pour combler nos plus vifs désirs. Votre bonté et votre douceur paternelles s'accroissaient en proportion même des malheurs qui fondaient sur notre population éprouvée. Aussi, Excellence, est-ce avec la joie dans l'âme que nous reçûmes la nouvelle de votre élévation au siège épiscopal de Prince-Albert. Nous savons que nous possédons en vous un Pontife qui peut comme Jésus compatir à nos misères.

Nous savons, Excellence, que l'éminente dignité dont vous êtes aujourd'hui revêtu entraîne des responsabilités nouvelles pour le Pasteur de ce diocèse. Comme membres militants de votre Eglise, Excellence, nous voulons, de toute notre âme, et dans notre humble sphère, partager ces responsabilités spirituelles. Libere. Recta. Réveillant en nous la grâce de la confirmation, nous suivrons la devise inscrite dans vos armes, et travaillerons, à la lumière de vos directives, sous la conduite de nos pasteurs immédiats, à l'extension du règne de Jésus-Christ en notre vaste et cher pays.

AD MULTOS ET FAUSTISSIMOS ANNOS.

Les diocésains de langue française.

:::

Réponse à l'adresse française

Les sentiments que vous venez de m'exprimer prouvent la qualité de votre foi et de votre esprit chrétien. Votre accueil si bienveillant est déjà pour moi un encouragement. Je vous félicite et vous remercie de tout mon coeur.

Des liens d'un ordre supérieur vont maintenant s'établir entre celui que le Saint-Esprit a choisi pour vous et vos coeurs de fils soumis. Notre Saint Père le Pape, le successeur de Pierre, le Vicaire du Christ sur la terre, a daigné me confier la garde spirituelle et temporelle de ce diocèse encore en voie de formation et d'organisation. Les travaux à accomplir sont immenses, les temps sont difficiles et hélas! les ouvriers, trop peu nombreux. Cependant, ce n'est pas avec un coeur de vaincu que j'ai gravi les marches de ce trône épiscopal. Autour de moi, je vois mon clergé, belle phalange toute prête pour les luttes héroïques. Il vient de me promettre fidélité et obéissance; je sais ce que cela veut dire, et je sais ce que je puis attendre.

Devant moi, les représentantes de nos différentes Communautés religieuses,— communautés ferventes et toutes marquées du signe glorieux de l'apostolat. Et puis des fidèles à l'âme imbue des principes de la foi de leur baptême, et du robuste esprit chrétien de nos ancêtres. Si vous ne rougissez pas du patrimoine qu'ils vous ont légué, je me trouve fortuné et je bénis Dieu. J'ai à ma disposition à peu près tous les éléments nécessaires pour entreprendre ma tâche. C'est le rôle de l'évêque de coordonner les éléments à sa disposition, de mobiliser tous les courages, les bonnes volontés et les dévouements; à les maintenir dans un équilibre stable qui assure l'harmonie dans la charité, l'ensemble dans l'action féconde et le succès des oeuvres qui doivent être à la base d'une solide prospérité matérielle et spirituelle.

Ayons confiance en des jours meilleurs. A notre dévouement aux intérêts de la Sainte Eglise et de notre diocèse, ajoutons la prière confiante et persévérante, la fidélité aux obligations de notre vie chrétienne, afin que nous puissions donner la pleine mesure de notre idéal de chrétiens et assurer le triomphe de toutes les saintes et nobles causes qui doivent faire battre les coeurs des vrais enfants de l'Eglise catholique.

Discours de Mgr Mozzoni au banquet

Excellence Révérendissime,

Agréez mon salut fraternel en ce mémorable jour de votre intronisation à Prince-Albert où vous a appelé l'autorité souveraine du Saint-Père.

Rome envoie toujours à toutes les nations et à tous les peuples ses ambassadeurs de paix, les docteurs savants de la doctrine de Notre-Seigneur.

Evêque de Rome pourtant, c'est votre titre, c'est votre gloire! Evêque de cette Rome qui embrasse dans son amour tous les hommes jusqu'aux extrémités du monde. Evêque de cette Rome qui ne change pas s doctrine, qui est au-dessus de tous les partis et de toutes les races, de tous les conflits et de tous les intérêts, de cette Rome, dis-je, qui travaille continuellement pour l'unité, la paix, la liberté.

Je suis sûr que vous, fidèle enfant de saint Dominique, par votre zèle, par votre travail, vous apporterez une grande contribution à éclairer les âmes et à leur donner une meilleure compréhension de la papauté, ici dans cette province, où souvent les passions semblent associer la nation de la papauté et sa fonction historique.

Excellence, aux populations qui font résonner ici dans le nord du monde le doux parler de France, ainsi qu'aux autres venues pour la plupart de l'Europe centrale, et qui ont dans l'âme une empreinte plus profonde de Rome, vous donnerez, j'en suis certain, toute votre paternelle assistance. Avant tout et partout, vous serez évêque. Vous savez mieux que moi que votre mission, c'est d'unifier et d'accorder harmonieusement les psychologies diverses qui pourtant vivent de la même foi et professent le même credo.

Protégez donc les caractéristiques propres de chaque groupe, valorisez les trésors de chacun afin de faire de Prince-Albert une unité mestique agréable au Seigneur. Défendez leur langue, car leur âme s'y exprime mieux et l'Eglise n'est liée à aucun idiome.

Quelle joie, quelle satisfaction intime s'empare en effet des populations réjouit leur coeur et leur âme quand elles entendent l'évêque parler leur langue! Ce sera un nouveau titre à l'amour de votre peuple qui vous salue aujourd'hui avec espoir et confiance.

Ici dans les régions du nord de la Saskatchewan, vous ferez resplendir d'une clarté nouvelle la gloire de l'épiscopat catholique et celle des fils de saint Dominique en vouant votre vie aux intérêts suprêmes de l'Eglise du Canada.

Mes seigneurs, messieurs du clergé, qu'il me soit permis de saisir cette occasion pour exprimer mon admiration pour tout le clergé de l'Ouest canadien de Winnipeg à Vancouver, de la frontière américaine aux Vicariats du Nord. Vous avez bien mérité de l'Eglise et de la patrie canadienne dans les heures dures de la crise!

Archevêques, Evêques, messieurs du clergé séculier et régulier, socurs de toutes les communautés, je vous salue avec émotion. Je vous répète le mot de saint Paul: "Vos estis gloria Christi", Vous êtes la gloire de Notre Seigneur.

A 83 ans, elle défie le rhumatisme

Après en avoir souffert pendant des années

Cette vieille dame fut prise de rhumatisme pour la première fois en 1931. Le mal s'étendit graduellement de ses bras aux autres parties de son corps. Heureusement qu'elle eut la bonne idée de prendre des Sels Kruschen, et voici maintenant la lettre qu'elle a écrite de sa propre main:

"J'ai souffert des rhumatisme depuis 1931. Je ressentis d'abord de vives douleurs dans les deux bras, si vives que je ne pouvais dormir. Le mal empira et s'étendit jusqu'au bout de mes doigts; ensuite, il se propagea jusqu'à mes genoux et mes chevilles, me rendant impotente pendant une assez longue période. C'est alors qu'une amie me conseilla les Sels Kruschen. Je trouve aujourd'hui qu'ils me font plus de bien que tout autre remède, liniment ou onguent que j'ai pris jusqu'ici. J'écris cette lettre de ma main, bien que je sois dans ma 84ème année". - (Mme) H.

Les douleurs et raideurs rhumatismales sont souvent causées par la présence de dépôts de cristaux d'acide urique dans les muscles et articulations. Les Sels Kruschen aident à régulariser le fonctionnement du foie et des reins et favorisent l'expulsion de cet excès d'acide urique, cause fréquente de telles douleurs.

Ce bohème, qui voit la vie au travers de brumes enchantées, se décide à l'achat d'un vase décoratif.

Dans le magasin, il en remarque un qu'on a posé sens dessus dessous.

—C'est stupide, dit-il, Comment peut-on fabriquer un vase saus ouverture?

Puis, le retournant:

—Tiens! il n'a pas de fond non plus!

:::

Calino est accosté par un pauvre.

—La charité, s'il vous plaît, monsieur.

—Non, répond Calino avec mépris, n'insistez pas, c'est inutile

— .. ? ? ?

—Parce que vous me paraissez parfaitement valide et qu'à mon avis on ne doit tendre la main que quand on est privé des deux bras...

A REGINA

Sous les Auspices de l'Alliance française

Au Théâtre REX

VENDREDI SOIR, le 3 JUIN

à 9 heures ½

Maria Chapdeleine

Un film parlant français qui a obtenu le Premier grand prix du Cinèma français en 1935.

UN SOIR SEULEMENT PRIX ORDINAIRES

Billets vendus à la porte

PERMANENCE

IL y a bien au-delà d'un siècle que la BANQUE DE MONTREAL poursuit ses opérations.

Aujourd'hui, grâce à sa longue expérience, à son personnel efficient, à ses centaines de succursales et à ses installations parfaites, la Banque est plus que jamais en état d'aider ses clients à effectuer leurs opérations financières avec sécurité et satisfaction.

BANQUE DE MONTREAL

Fondée en 1817

L'ACTIF DEPASSE $800,000,000

Succursale de Domremy:	E. C. POURBAIX, Gérant
Succursale de Wakaw:	L. J. LARUE, Gérant
Succursale de Prince Albert:	J. MacARTHUR, Gérant
Succursale de Duck Lake:	M. S. FEIST, Gérant
Succursale de Goldfields:	R. J. COCK, Gérant

Réponse de Son Excellence....

(Suite de la page 2)

ter que des souvenirs communs, qui remontent jusqu'à notre enfance, ont noué les liens d'une amitié que l'action au service du Christ ne peut qu'affermir et rendre plus doux encore.

Je me hâte de dire combien je suis reconnaissant à S. E. Mgr l'évêque de Gravelbourg du témoignage de fraternel attachment qu'il me donne aujourd'hui. Il lui a fallu toutes fois les ressources de son activité pour se libérer— sans rien perdre toutefois, sans doute, de ses engagements dans l'Est. Pour une fois, il y a mis le temps, mais, comme toujours, il y est parvenu... Sa présence que nous n'espérions plus nous cause une joie d'autant plus vive. Deux évêques et un grand nombre de leurs frères en religion ne sont pas de trop pour représenter en pareil jour la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée que je veux saluer de toute mon admiration et de toute ma religieuse affection. Dieu me donne de reconnaître les traces héroïques de vos Pères, d'y engager mes pas, et de leur garder leur signification profonde et divinement apostolique.

C'est dans une langue qu'il connaît mieux que je me réserve de remercier le Révérendissime Père Abbé de Muenster. A tous mes vénérables frères dans l'épiscopat dont la présence m'encourage autant qu'elle m'honore et me réjouit, j'offre mes très sincères remerciements pour leur sympathie et leur bienveillance.

Tous les fidèles et chers amis, confrères de collège, bienfaiteurs qui, de près ou de loin, m'ont favorisé de leurs prières et se sont empressés de m'apporter le témoignage de leur affection et de leur généreux dévouement, qu'ils sachent bien que ma reconnaissance est pour le moins égale à leur joie.

Avant d'aller plus loin, je m'en voudrais de ne pas prononcer devant vous des noms qui parlent bien haut à notre vénération et bien fort à mon coeur. Oui, c'est un besoin pour moi d'envoyer de loin à Son Eminence notre grand Cardinal Archevêque de Québec, dont la proverbiale bonté marche de pair dans notre vénération avec son prestige et sa gloire, l'hommage ému de ma très respectueuse gratitude pour tant de faveurs dont je lui suis redevable, et pour l'intérêt plein de paternelle sollicitude qu'il porte au pauvre diocèse dont je deviens le titulaire.

Et comment taire le nom de Son Excellence Mgr Gautheir, Archevêque-Coadjuteur de Montréal, qui en m'honorant d'une bienveillance et d'une affection si profondément paternelles, me couvre de prestige glorieux de sa transcendante personnalité. Ma gratitude s'amplifie aujourd'hui de celle de tous nos prêtres dans le saint ministère, et dont la détresse a été entendue dans son grand et noble coeur.

A tous mes frères en S. Dominique, si largement et si heureusement représentés ici, la reconnaissance et l'affection fraternelle de mon coeur. Depuis le premier écho venu de la Cité Vaticane, ils m'ont soutenu de leurs prières et de leur fervente sympathie, comblé de leurs largesses. En me cédant au diocèse de Prince-Albert ils ont voulu me céder tout paré pour mes augustes fonctions. Combien je leur suis reconnaissant de les voir tout près de moi! La seule vue du chef vénéré de ma province dominicaine me rend présentes toutes les douceurs de ma vie religieuses. Le Psalmiste inspiré a dû l'apercevoir dans sa vision prophétique: "Bonitatem fecisti cum servo tuo Domine..."

Je m'en voudrais de ne pas saluer le T. R. P. Langlais, ex-provincial. C'est lui qui m'a envoyé ouvrir cette maison dominicaine de Prince-Albert en 1929. C'est grâce à sa direction et à ses sages conseils qu'on a pu y établir cet esprit de fraternité sacerdotale qui, Dieu merci, y subsiste toujours. Il n'avait sûrement pas prévu, alors, ce qui est arrivé aujourd'hui... Les conditions actuelles du diocèse n'ont pas brisé son rève, car il est jailli de son grand coeur apostolique.— Mgr le Délégué, sans le T. R. P. Langlais, vous ne m'auriez pamais découvert...

"Fall River", qui m'est resté noblement fidèle à travers toutes les péripétics de ma vie... Son Prieur a tenu à venir me faire respirer comme un bouquet toutes les joies qu'il ma données.

Par vous, mes Frères ici présents, j'envoie à tous mes frères de ma province dominicaine, le salut de mon coeur reconnaissant et fidèle.

Vous me permettrez de saluer mon bien-aimé frère selon le sang, que j'ai le bonheur d'avoir près de moi en ce jour. N'est-il pas devenu depuis longtemps, hélas! mon père, ma mère, mes frères, mes soeurs?...

Dans ce défilé des êtres chers qui passent à la portée de mes souvenirs, je vois la douce et rayonnante figure de ce prêtre selon le coeur de Dieu, dont la charité compatissante et l'inépuisable générosité ont joué un rôle capital dans ma vie. Vieillard vénérable, chargé d'années et de mérites, qui veut bien encore être pour moi la Providence en cheveux blancs, je ne saurais lui redire en ce jour tout ce que mon coeur lui garde de piété filiale et de reconnaissance pour ses innombrables bienfaits.

Je salue encore les âmes généreuses et dévouées qui ont contribué à ma formation sacerdotale et religieuse: mes supérieurs, directeurs, et subordonnés dans nos diverses maisons dominicaines; les anciens professeurs du Séminaire Sainte-Thérèse, et les Messieurs de St-Sulpice, dont l'action conjointe et successive de formation finale va se rattacher à l'oeuvre patiente et si méritoire de mes maîtres d'enfance. Beauharnois, ma paroisse natale; Maisonneuve de Montréal, la paroisse de ma prime jeunesse, et dont je me glorifie d'avoir été le premier enfant de choeur.

Chers prêtres de ce diocèse, mes fils en Jésus-Christ, je viens à vous qui êtes "la part le plus chère de mon héritage", et je viens avec tout mon coeur qui vous connaît bien. J'accepte avec émotion et reconnaissance les nobles sentiments exprimés si délicatement dans votre belle adresse. A vrai dire, ces beaux sentiments de votre part ne me prennent pas par surprise. Depuis que la Divine Providence m'a conduit dans ce diocèse pour travailler parmi vous, j'ai eu tant de fois l'occasion d'en éprouver le charme et les consolations. Maintenant que je suis devenu votre évêque, je n'ai pas de doute comme vous venez de m'en assurer, que vous me continuerez la faveur de votre affectueuse confiance et de votre généreux concours pour accomplir la tâche onéreuse que Dieu place sur mes faibles épaules. Je sais vos misères, votre vie de durs sacrifices; depuis plus d'un an, j'en suis le témoin, impuissant hélas! mais jamais insensible. C'est la semence des jours meilleurs pour la gloire de Dieu et l'affermissement de son Eglise en ce pays. En retour de vos excellentes dispositions, je ne vous apporte que ma bonne volonté— mais je vous apporte ma bonne volonte, agrandie de ma paternelle affection que je porte à tous sans distinction. J'entre dans ma nouvelle carrière avec courage qui, au besoin, soutiendra le vôtre, et une confiance absolue en la Miséricorde et la Bonté de Dieu.

J'éprouve un scrupule voisin su remords d'avoir accepté en cadeau d'avènement la crosse offerte par le clergé et les communautés religieuses du diocèse. Quand je songe que plusieurs ont dû prélever même sur le nécessaire, j'ai bien raison de me troubler. Mais l'offrande a été spontanée et pour ainsi dire imposée. Ce n'est assurément pas aujourd'hui que je vais commencer à vous faire de la peine.

Cete crosse, qui est aussi la vôtre, chaque fois qu'il m'arrivera de m'en servir dans mes sublimes fonctions, prêchera: à l'évêque, la reconnaissance à son clergé; et au clergé, l'obéissance à son évêque. Ces deux nobles exigences du coeur et de la foi, gage d'entente fraternelle et de bonheur, trouveront leur expression dans l'union au service de Dieu et de l'Eglise par les échanges mutuelles des bons offices de la charité sacerdotale.

En prenant charge du diocèse de Prince-Albert, j'ai conscience que je recueille une succession riche des mérites et des travaux de mes devanciers, et je ramasse avec respect la Croix qu'ils ont su porter. J'ambitionne de m'inspirer de leur zèle et de leur dévouement pour essayer d'accomplir la tâche ardue qui fut leur partage. Je désire envoyer de loin à S. E. Mgr Prud'homme, mon prédécesseur le très respectueux hommage de mon souvenir et de ma fraternelle affection.

Je ne puis terminer sans adresser mes félicitations et mes remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'organisation de ces fêtes, et à la bonne exécution des cérémonies. A Mgr Desmarais, l'auxiliaire délicat, toujours dévoué, toujours précieux; M. le Procureur sur qui est retombé naturellement le plus lourd de la charge, mais qui y a mis tout son talent d'organisation, et surtout tout son coeur dévoué et loyal. A mes compagnons et collaborateurs de tous les jours qui m'ont fait à l'évêché une vie si charmante.

Consécrateurs et consacré doivent un remerciement tout particulier au Scolasticat Oblat de Battleford. Grâce à la gracieuse obligeance de son supérieur, il nous a été fourni un Maître de cérémonies extrêmement compétent, des chantres et des servants soigneusement entraînés.

Tout donc a contribué à faire de ce premier sacré d'évêque dans la cathédrale de Prince-Albert, et dans toute la Saskatchewan, un jour mémorable, mais aussi sans nul doute, un grand jour de bénédiction et de grâce.

* * *

MGR MOZZONI

Son Exc. Mgr Monahan, en demandant au Chargé d'affaires de Rome de dire quelques mots, se fit l'écho du clergé qui désirait avidemment entendre le représentant du Pape. Nous reproduisons cidessous le texte de son discours:

Voir à la page 3 pour le texte.

* * *

S. Exc. Mgr Couturier

Son Exc. Mgr Couturier, O.P., évêque d'Alexandria, après avoir traduit d'une façon on ne peut plus spirituelle (sans doute toujours fidèle à sa devise: "Semper felix in Domino"), ses impressions sur l'Ouest, exprima sa reconnaissance envers le consacré, S. Exc. Mgr Duprat, son frère en saint Dominique de l'avoir choisi comme co-consécrateur. Il lui souhaita beaucoup de consolation et félicita le clergé de posséder dans la personne de leur nouvelle évêque un bel apôtre.

* * *

ASSISTAIENT AU SACRE

Son Exc. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg; Son Exc. Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa; S. Exc. Mgr MacDonald, archevêque d'Edmonton; S. Exc. Mgr Guy, O.M.I., évêque de Gravelbourg; S. Exc. Mgr Carroll, évêque de Calgary; Mgr Mozzoni, chargé d'affaires de la Délégation apostolique; S. Exc. Mgr Langlois, O.M.I., vicaire apostolique élu de Grouard; Mgr Janssen P.D.; Mgr Bourdel, P.D.; Mgr Desmarais, P.A.! Mgr Kugener, P.D.; Mgr Maillard, P.D.; Mgr Pilon, P.D.; Mgr Hughes, P.D.; Mgr Jubinville, P.D.; Mgr Joyal, P.D.; Mgr Lebeau, P.D., P.A.; R. P. Trudeau, O.M.I., R. P. Chauvin, P.S.M.; R. P. Funke, O.M.I.; R. P. Langlais, O.P.; M. le chanoine O. Lalonde; M. l'abbé A. Duprat, R. P. Bruck, O.M.I.; M. l'abbé Eudore Charbonneau;

MM. les abbés C. Charron, J.-A. Beaulac, J.-A. Morneau, A.-L. Lebel, Elzéar Fortier, Joseph Rivard, Alex. Paradis, Maurice Deshormais, H. Robert, Camille Parenteau, Victor Gagné, Charles Sauner, A.-P. Leslie, Henry Metzger, H.-J. Baillargeon, Y.-A. Germain, J. Hamelin, M. Mamzoz, A.-D. Délisle, J. Roche, E. l'abbé, A. St-Pierre, M. Baudoux, H. Lapointe, Alex. Grimard, J. O'-Leary, F. Joly, J. Bertrand, F. Pelech, A. Arès, J.-A. Boucher, E. ouchet, J.-A. Desrosiers, J.-P. Lesann, L. Forget, J.-B. Jullion, C.-E. Arès, L.-A. Demers, L. Belleau, G. Carpentier, G. Lemaire, A.-J. Houle, A. Desfossés, A. Coursol et L. Leclerc;

Les RR PP. P.-M. Letartc, Ray Piché, F.-Marie Gauvreau, A.-M. Séguin, J.-M. Lafranee, N. Gaudrault, et A.-M. Bédard, O.P.;

Le Père Félix, O.M.F.;

Les RR. PP. Peter Windschiegl, W. Hergott, et Leonard Rush, O.S.B.

Les RR. PP. F.-X. Bellavance et Leo Burns, S.J.;

Les RR. PP. James Fuller, Leo Sexsmith, F. Coghlan, et J.-J. Cunningham, C. SS. R.;

Les RR. PP. J. Valois, François Poulin, Léandre Pilon; Leonard Stocker, J. Plisehke, J. O'Dwyer, Emil Twardochleb, C. Prothmann, J. Switallo,, C.-J. Klein, A. Riffel, C. Groetschel, Peter Habets, J.-E. Tessier, W. Girard, J. Walliser, F.-N. Feist, A.-J. Schimnoski, C.-E. Paquette, A. Ménard, A. Tétreault, A. Mihalik, H. Kravitz, G.-M. Latour, L. Bussière, G.-A. Levasseur, J. Poulenard, P. LeBré, H. Delmas, J. LeBris, J. Le Chevallier, E. Pascal, V. LeGoff, P. Beaudry, O. Allard, R. Leclerc, Conrad Latour, E. Lamontagne, G. Crépeau, E. Tardif, J.-R. Birch, J. Ryan, J. Fetsch, W. Golecki, T. Spaltenstern, J. Peters, T. Riffel, A. Pilikowski, A. Sullivan, D. Metzel, A.-J. Kosolofski, J.-B. Herman, L.-M. Seewaldt, U.-J. Fix, J. Warnke, P.-R. Engele, J. Watchel, J. Schickler, N. Lost, OM.I.;

Et les RR. PP. J. L'anciaux, O. Rebveille, et E.-J. Desmond, Prêtres de Marie.

A noter également que plusieurs membres de la législature provinciale, entre autres les honorables M. W.-J. Patterson, T.-C. Davis et J.-M. Uhrich, tous trois ministre du cabinet; l'honorable J.-G. Gardiner, ministre de l'Agriculture dans le cabinet fédéral. Son Honneur le Maire de la Cité de Prince-Albert et les membres de son Conseil, avaient tenu à montrer leur estime pour l'élu de ce jour, et l'esprit de bienveillance qui les anime à l'égard des catholiques de cette province et de Prince-Albert, en assistant à la cérémonie.

Enfin n'oublions pas de souligner la part prise à la cérémonie par les Scolastiques de Battleford. Ce sont eux qui exécutèrent une magnifique messe grégorienne, eux aussi, qui, aidés de quelques enfants de choeur de la paroisse, assurèrent le bon ordre des cérémonies.

MGR GERTKEN, O.S.B.
qui donna le sermon anglais

Céréale préférée du voyageur comme du sédentaire, les Kellogg's Corn Flakes, grâce à un sac intérieur hermétique breveté, sont toujours frais comme au sortir du four.

Chez tous les épiciers. Servis partout en commodes cartons d'une portion. Préparés à London par la Cie Kellogg.

PRÉPARATION ET EMPAQUETAGE SUPÉRIEURS—ET QUEL GOÛT!

Ne manquez pas cette valeur extraordinaire!

TASSE A MESURER PYREX *pour seulement* **25¢**

—plus l'étiquette d'une boite de Poudre à Pâte "Magic", n'importe quelle grandeur. Nous payons les frais d'expédition . . .

GRANDEUR RÉELE

GARANTIE DE 2 ANS

Si cette tasse à mesurer en **Pyrex** venait à se briser sous l'effet d'un liquide chaud, avant l'expiration d'une période de 2 ans, elle serait remplacée **absolument gratis** par tout marchand de Pyrex en échange des morceaux brisés.

Transparente—Vous pouvez voir à travers pour mesurer les quarts, les tiers et les demis.

Deux graduations précises—Peuvent se lire la tasse tenue dans l'une ou l'autre main. Indiquent les quantités en onces ou en tasses.

Intérieur lisse—Les chiffres des graduations sont à l'extérieur, ce qui facilite le nettoyage de l'intérieur.

Poignée fraiche—Peu importe la chaleur du liquide mesuré, vous ne vous brûlez pas les doigts.

Toujours propre et neuve—N'est pas affectée par les jus de fruits, les acides et vinaigre. Ni décoloration, ni corrosion.

Il y a probablement longtemps que vous désirez une tasse à mesurer comme celle-ci, dans laquelle vous pouvez mettre des liquides chauds, sans crainte de la voir se briser—une tasse en verre qui garde toujours sa forme intacte, qui paraît toujours neuve et qui mesure avec précision et commodité.

Voici pour vous une occasion d'obtenir une telle tasse pour seulement 25 sous, c'est-à-dire pour beaucoup moins que sa valeur véritable.

Voici l'unique raison pour laquelle nous faisons cette offre généreuse. Nous voulons que chaque ménagère fasse l'essai de la "Magic" et se rende compte des résultats qu'elle peut obtenir avec cette poudre à pâte supérieure.

Pour obtenir la tasse, vous n'avez qu'à acheter une boîte de "Magic" chez votre épicier et à nous en envoyer l'étiquette avec 25 sous. Mais hâtez-vous, car cette offre n'est faite que pour une période limitée.

NE CONTIENT PAS D'ALUN

Liste complète des ingrédients sur chaque boîte. La Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun, ni ingrédient nuisible. (L'alun est un sulfate d'aluminium et de sodium et n'est jamais employé dans la Poudre à Pâte "Magic".)

FABRICATION CANADIENNE

FORMULE DE COMMANDE

Poudre à Pâte "Magic", Montréal, P.Q., Boite postale 7.

Veuillez m'envoyer, frais d'expédition payés, une tasse à mesurer de 8 onces en PYREX, avec garantie de 2 ans contre toute possibilité de bris sous l'effet des liquides chauds. Ci-inclus 25¢ et l'enveloppe d'une boite de "Magic", n'importe quelle grandeur.

Nom..

Adresse..

Localité........................ Province....................

Cette offre sera valable aussi longtemps que nous pourrons disposer de ces tasses en PYREX; elle est limitée au Canada seulement.

LE CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON

OTTAWA, Ont.— Le chemin de fer de la Baie d'Hudson deviendra l'une des grandes routes commerciales de l'avenir, a prophétisé M. T.-A. Crerar, ministre des ressources naturelles, alors qu'il demandait à la Chambre de lui voter une somme de $730,000, destinée à combler le déficit d'exploitation du chemin de fer. M. W. D. Motherwell, ancien ministre de l'agriculture, M. E. Perley, député conservateur de Qu'Appelle et M. J. Ward, député libéral de Dauphin, lui ont donné raison.

FEAUX DE RENARDS

OTTAWA.— L'importation des peaux de renard des Etats-Unis est en progression constante depuis 1935. Voilà ce que montrent les chiffres que le gouvernement a fournis à M. A.-J. Brooks, député conservateur de Royal, Nouveau-Brunswick. Les importations ont été les suivantes: 1935, 89,386 peaux; 1936, 184,581; 1937, 270,567; 1938, 272,224.

KING GEORGE CIGAR STAND
P. J. Hughes, Prop.
Vend tous les journaux, le Patriote inclus.
KING GEORGE HOTEL. SASKATOON, SASK.

HOTEL PATRICIA
Chambre simple $1.00 et plus — Chambre double $1.50 et plus
Taux spéciaux pour famille
Toutes chambres extérieures. Eau courante chaude et froide.
Courtoisie et atmosphère de chez nous.
Tél. 2690 — entre la 24e et la 25e rue 2e ave.. près de la Baie d'Hudson.

WESTERN GRAIN COMPANY LIMITED
Winnipeg, Manitoba
281 élévateurs de campagne au service des cultivateurs
du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta
ELEVATEUR TERMINAL A FORT WILLIAM
Vos affaires sur la Bourse de Grain sollicitées
C. G. SPENCER, président — A. C. REID, gérant-général

Si vous avez semé un champs de graines sur votre ferme, vous pouvez avoir l'avis approuvé du Plan d'Epreuve de la Récolte pour en avoir soin des Elévateurs de L'Alberta Pacifie.

THE ALBERTA PACIFIC GRAIN CO., LTD.

FEDERAL

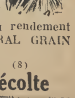

Pour assister dans l'amélioration du rendement et de la qualité des récoltes FEDERAL GRAIN LIMITED est devenu un membre du

(8)

Plan d'épreuve de la récolte

Sermon de S.E. Mgr U. Langlois O.M.I.

Almae Familiae Praeses, ora pro eo

Priez pour lui, ô Vous, le Chef de la Sainte Famille

Excellences,

Mes bien chers Frères,

Il ne faut pas vous étonner si ma première parole, en cette fête si solennelle, au milieu d'un tel déploiement de splendeur, est une parole de prière.

Mes Seigneurs, si une douce solidarité apostolique et la voix de l'amitié vous ont appelés en si grand nombre de tous les points de l'horizon en cette cathédrale magnifique, autour de l'élu qui aujourd'hui en devient le premier Pasteur par l'onction des évêques, non! ce n'est pas seulement pour vous faire assister à un spectacle, si grandiose et si émouvant soit-il, et lui former par l'éclat de votre pourpre comme le cadre le plus somptueux que la terre puisse offrir au ciel.

Mes Frères, si la consécration de votre évêque vous a réunis en cette enceinte de toutes les paroisses de ce vaste diocèse, non! ce n'est pas pour grouper des curieux et vous convier à une représentation qui puisse flatter vos regards, mais vous laisser libres de rester froids et indifférents au grand mystère qui s'opère au milieu de vous.

Mes Seigneurs et mes Frères, nous avons tous en ce moment un coeur à émouvoir, des sentiments profonds à faire vibrer chez nous, et chacun un rôle à remplir. C'est ici aujourd'hui le Cénacle, comme au matin de la première Pentecôte: le ciel s'ouvre et sourit à la terre, le Saint-Esprit descend et s'apprête à transformer une âme par une espèce de création nouvelle, et, pendant que la toute puissance divine agit, nos lèvres et nos âmes n'ont pas le droit de rester muettes. Car Dieu nous a assemblés autour du nouveau successeur des Apôtres qu'il revêt en ce jour des pleins pouvoirs de son Sacerdoce, pour nous faire exercer l'indispensable et impérieux devoir de la prière. Nous entendrons tout à l'heure le Pontife consécrateur; il s'interrompra au milieu de la liturgie sacrée de la messe comme pour rappeler, avant qu'il fût trop tard, au nouvel évêque les terribles responsabilités qu'il assume devant Dieu et devant les hommes; et se dressant dans toute la majesté de ses fonctions divines, il nous intimera à tous un ordre sans réplique: "Priez, mes très chers frères, priez avec moi afin que la bonté de Dieu tout-puissant répande sur cet élu l'abondance de sa grâce".

Oui, prions! Prions en ce jour qui est sa fête Marie-Médiatrice, distributrice de toutes les grâces!

Prions pour celui à qui est conféré l'épiscopat. L'épiscopat, mes Frères, mais n'est-ce pas le plus haut pouvoir et la plus grave responsabilité qui puisse incomber à une conscience d'homme? N'est-ce pas l'héritage des Douze? Pour devenir évêque il faudrait donc, hélas, être ou saint Pierre qui tant et si bien se repentit; ou saint Paul qui tant et si bien se dévoua; ou saint Jean qui tant et si bien aima son Jésus.

Oui, prions pour le pauvre coeur d'homme qui bat dans la poitrine de votre évêque, et qui se demande dans quelle mesure il est bien tout cela!

Ecoutez, mes Frères. Vous allez entendre tout à l'heure: est-ce le consécrateur, est-ce Jésus-Christ qui parlera? Je ne le sais plus; ou plutôt ce sera l'Un par la bouche de l'autre; et cette voix dira: "Allez, enseignez toutes les nations commises à vos soins; qui vous écoute m'écoute— Versez sur les fronts l'eau qui donne la première grâce; baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit— Plongez-les dans le sacrement de la Pénitence qui donne la grâce seconde; absolvez-les de leurs péchés— Unissez les époux— Ordonnez les clercs— Versez l'huile sainte sur les catéchumènes et les malades— Dites sur un peu de pain: Ceci est mon Corps— Les clefs du royaume éternel, les voici: Liez, déliez, ce que vous faites sur la terre se reproduit au ciel.

Vous avez bien compris, n'est-ce pas, le sens du mandat que reçoit aujourd'hui votre évêque: "Allez, lui est-il dit, ô mon ambassadeur, portez ma parole dont j'ai fait de votre bouche la gardienne; que jamais la vérité ne se taisse sur vos lèvres!

Rien n'est suave comme la pureté. Allez, ô mon Pontife, distribuez ma grâce; c'est la robe nuptiale sans laquelle les âmes n'entreront pas dans mon Paradis.

Rien n'est sublime comme le sacrifice de la Messe. Allez, ô mon Prêtre immolez sur la pierre non sanglante de vos autels, je suis votre victime.

Rien n'est tendre comme la paternité. Allez, ô Père suivant l'Esprit, engendrez par l'imposition de vos mains et le souffle de vos lèvres les pasteurs des peuples.

Rien n'est fort comme l'autorité dont je vous investis. Allez, ô mon magistrat, commandez à l'homme puissant d'être doux, à l'homme voluptueux d'être tempérant, à l'homme riche d'être humble et charitable, au pauvre d'être patient et résigné, à tous d'être des saints; édictez des lois qui gardent et protègent mes commandements, et moi, le juge suprême, je les scellerai de mes sanctions.

Magistrat, Père suivant l'Esprit, sacrificateur, pontife, ambassadeur, quels titres et quelles sublimes fonctions pour un faible mortel!

Oui, prions, prions pour notre évêque, car l'évêque est tout cela. Quel que soit son siège, quels que soient son origine, ses talents, son état dans la société, son crédit auprès des puissants de la terre, l'évêque, dans son Eglise particulière, est centre de gouvernement et d'unité, moyen de vie surnaturelle, fondement sur lequel repose l'édifice de la religion et de la société; ses mains détiennent le trésor de l'honneur et du salut de l'univers croyant.

Puis, n'est-ce pas, mes Frères, que plus l'heure est grave plus il faut prier? Et quelle heure fut jamais plus grave que la nôtre?

Nous ne sommes plus en effet à ces jours de paix où les idées essentielles du catholicisme, j'entends les idées sur Dieu, sur le devoir, sur les sanctions de l'autre vie, sur Jésus-Christ, sur l'Eglise, sur l'autorité, dominant chaque âme et dirigeant l'esprit public, on pouvait augurer que les sociétés poursuivraient un chemin tranquille, sous l'abri de la justice et de la charité.

Il est trop vrai qu'ils sont arrivés, ces jours de la puissance des ténèbres dont parle l'Evangile: ténèbres dans les esprits, ténèbres dans les coeurs, ténèbres dans les volontés et les consciences; les idées sont tellement bouleversées qu'on ne sait plus distinguer entre la vérité et l'erreur; entre le vice et la vertu.

Satan s'était promis d'enfermer Dieu en une place si petite dans le monde qu'il fût difficile de le trouver, même au sein des religions, où Dieu, en effet, n'est guère plus connu que de nom, et ce blasphème a flambé sur les âmes comme une traînée de poudre: Toutes les religions sont bonnes.

Satan s'était promis de fonder le devoir non plus sur la pierre éternelle et imuable des commandements, mais sur le lit moelleux des passions et le sable mouvant de quelques conventions humaines. C'est fait, et les hommes de ce monde ne connaissent plus de règle que leurs intérêts matériels et leurs plaisirs.

Satan s'était promis d'arracher Dieu de l'âme des enfants par un système maudit d'éroles prétendues neutres, et de déraciner du coeur des petites gens, des pauvres, des humbles, des malheureux, ce qu'on appelait le sens religieux, la justice, l'honnêteté, la pudeur, la crainte de Dieu. C'est fait.

Tout est fait, autant du moins que ces sortes de choses peuvent se faire, car le dernier mot reste à Dieu. Mais ne voyez-pas que ces aberrations doctrinales, génératrices des pires moeurs et d'une honteuse décadence, sont liées par une inexorable logique à des catastrophes dont la seule perspective nous fait trembler? Point n'est besoin d'aller en Russie, au Mexisue ou en Espagne; ici même, un malaise sans précédent s'est emparé des âmes. Une plainte immensément poignante, venue on ne sait d'où probablement parce qu'elle vient de partout, des villes, des villages et de la campagne, monte avec une force irrésistible et éclate de-ci de-là en des cris de colère et de violence qui ne font rien présager de bon pour l'avenir. Personne n'est sûr de ce que sera demain.

Et lui, votre évêque, pasteur et citoyen, ministre de Dieu et serviteur passionné de son pays, certain que la réforme, sans laquelle notre patrie court aux abîmes, doit être avant tout religieuse bien plus que sociale et économique; comprenant avec les plus vives lumières de l'évidence qu'il y a des efforts à faire pour tous les braves coeurs dans les périls qui nous menacent, mais plus particulièrement pour les gardiens de la vérité chrétienne, lui se demande avec épouvante comment travailler efficacement à cette tâche.

Oui, comment rendre à ceux qui n'y croient plus, Dieu, le devoir, les effrois et les espoirs de l'immoralité, Jésus-Christ, le respect de l'autorité? Comment garder nos familles chrétiennes? Comment arracher notre jeunesse à l'apostasie générale qui l'entoure et qui la sollicite? Comment sauver ces milliers d'enfants qui grandissent à la porte des maisons, trop souvent comme des petits animaux à la porte des étables, sans prières, sans catéchisme, sans la connaissance de leur Père qui est dans les cieux, sans foi, sans espérance et sans amour?

Oh! les difficiles problèmes qu'un évêque se pose avec une anxiété qui s'accroît de jour en jour, et comme il faut prier pour le vôtre qui assume aujourd'hui devant Dieu la responsabilité de vos âmes!

En un mot, votre évêque est le successeur des Douze; priez pour lui! Votre évêque est le gardien de l'Eglise de Dieu en cette région de la Saskatchewan; priez pour lui! Votre évêque est l'inspirateur et le défenseur de l'esprit catholique dans votre diocèse; priez pour lui, au jour où on lui met sur la tête cette mitre d'or si redoutable, parce qu'elle est doublée d'épines.

Vous êtes-vous demandé pourquoi j'ai pris pour texte cette invocation des Litanies de saint Joseph: "Priez pour lui, ô vous le chef de la Sainte Famille"? Ah! mes Frères, c'est qu'on l'oublie trop: saint Joseph est le patron et le modèle des évêques.

Dans la pensée divine, l'Eglise n'est que le prolongement sur terre de la sainte famille de Nazareth. "La maison divine, dit Léon XIII, que gouverna saint Joseph, investi de l'autorité paternelle, contenait les commencements de l'Eglise naissante". Certes, la maison divine s'est dilatée au cours des siècles, elle a reculé ses murs jusqu'aux frontières des âmes qu'elle est chargée d'abriter; cependant, saint Joseph continue d'en demeurer le chef, comme Marie en est toujours la Mère, et comme Jésus en est toujours l'âme. Sans doute, toute paternité vient de Dieu; mais quand il s'agit du corps mystique, de ce corps dont nous sommes les membres avec tous les baptisés, il n'est pas de paternité qui ne soit le prolongement de celle de saint Joseph. Il suit de là que l'autorité paternelle dont jouit votre évêque sur vos âmes, du fait qu'il est le moyen établi par Dieu pour leur trans mettre la vie surnaturelle, n'est qu'une participation de la paternité de saint Joseph sur la grande famille divine que Jésus-Christ est venu fonder sur la terre.

Aussi comme il convient de recommander aujourd'hui votre cher évêque au bienheureux Patriarche saint Joseph! A partir de ce moment, c'est à tous les deux, à saint saint Joseph et à lui, qu'est confiée la multititude des chrétiens dont se compose votre Eglise du diocèse de Prince-Albert, avec la mutitude de ses oeuvres, la phalange de ses paroisses, la couronne de ses communautés religieuses; tous les deux, saint Joseph et lui, jouissent sur vous, mes Frères de la même autorité paternelle toute virginale; tous les deux doivent subvenir de concert aux besoins spirituels de vos âmes et les entourer de leur protection toute sainte, tout comme la nature impose aux pères de famille les charges de gardien, d'administrateur, de défenseur légitime et naturel de leur maison. De votre côté, vous devez être soumis à votre évêque comme le Verbe de Dieu fut humblement soumis à saint Joseph, à qui il obéit, à qui il rendit tous les devoirs que les enfants donvent rendre à leurs parents.

O saint Joseph, Chef de la Sainte Famille, priez pour le chef que vous vous êtes choisi à la tête de la famille divine du diocèse de Prince-Albert; faites-en un chef selon votre coeur, et faites de ses enfants des copies vivantes de Celui qui daigna sur terre être votre Fils!

Et maintenant, cher Monseigneur Duprat, après avoir rempli, avec toute cette assistance qui vous aime, le grand devoir de la prière, me permettez-vous de m'acquitter des devoirs qu'une vieille amitié m'impose?

C'est plus qu'une amitié de la terre que la nôtre; elle a pris racine au coeur même de ceux qui nous ont donné le jour; votre père et votre mère ont aimé mon père et ma mère d'une amitié qui ne vieillit pas, d'une amitié que la vie a éprouvée et que la mort a consacrée. Nos bien-aimés disparus reposent côte à côte dans cet humble cimetière de campagne que vous savez; les tertres d'où ils se lèvront au jour de la résurrection générale se touchent presque, s'embrassent pour ainsi dire de ce doux baiser de paix que la sépulture chrétienne dépose sur la dépouille des croyants. Je me demande si aujourd'hui Dieu ne leur accorde pas de se parler d'une tombe à l'autre pour se raconter, à 50 et 60 ans de distance, les beaux rêves d'avenir qu'ils formaient sur nos berceaux à tous deux. Et il me semble entendre sortir de leurs bouches que cet excès de joie ranime, autant que de leurs âmes qui jubilent dans la gloire à l'occasion de notre commun épiscopat, une voix qui s'amplifie de toutes les voix qui vous sont chères, voix de la terre et voix du ciel, et qui chante à votre adresse le voeu dont nos coeurs à tous ici présents sont le lointain écho: "AD MULTOS ET FAUSTISSIMOS ANNOS!"

Oui, qu'elles soient nombreuses et fécondes les années de votre épiscopat! Si j'ai parlé tout à l'heure des difficultés qui vous attendent, je sais cependant que vous ne les redoutez pas. Vos trois évêques consécrateurs ne s'apprêtent-ils pas à vous imposer les mains et à vous dire d'un même coeur et d'une même voix: "Recevez le Saint-Esprit"? Or, la foi nous apprend que le rite sacré de par l'institution du Christ, est plus qu'une supplication; il est un ordre, et cet ordre va aller chercher pour vous, jusqu'aux régions où règne l'unique et indivisible Trinité le triple rayon de la force, de la lumière et de la charité.

Puis, en plus des grâces d'état surabondantes, vous avez reçu, pour la garde du dépôt qui vous est aujourd'hui confié, une préparation comme à bien peu d'autres en est accordée la faveur ici-bas. Aux épreuves de famille qui ont mûri votre âme dès le jeune âge, sont venues s'ajouter les leçons de maîtres incontestés dans l'art de la formation de la jeunesse aux lettres et aux arts, parachevées ensuite par la longue, sérieuse et si complète initiation aux sciences supérieures de la philosophie et de la théologie que saint Dominique imposa à ses fils. Pour couronner le tout, l'exercice de plusieurs supériorats vous permit enfin d'acquérir la science suprême de la conduite des hommes, si bien que quand l'Eglise se chercha un Pasteur pour le diocèse de Prince-Albert, elle n'eut qu'à confirmer dans la plénitude de sa charge celui qui avait déjà gagné toute sa confiance comme Administrateur Apostolique. Grâce à Dieu, mes Frères, l'Eglise du Canada, disons l'Eglise tout court, se souvient des saints et des grands Pontifes dont l'Ordre des Prêcheurs a illustré ses annales. Cette glorieuse lignée n'est pas finie: cher Monseigneur, vous la continuerez. "AD MULTOS ET FAUSTISSIMOS ANNOS!

Je termine en répétant cet "AD MULTOS ANNOS" au nom des fondateurs de cette Eglise de Prince-Albert; car, ils m'en voudraient, à moi leur Frère en religion, si je n'ajoutais pas au contentement du pieux clergé de ce diocèse, à la joie manifeste des communautés religieuses et du peuple tout entier, l'expression de la jubilation dont doit tressaillir en ce moment, dans le sein de Dieu, l'âme des hardis missionnaires qui, sous leur chef, Mgr Pascal, ont bâti cette Eglise aujourd'hui florissante, de leurs prières, de leurs sacrifices, de leurs privations et de leurs souffrances de toutes sortes, encore plus que du travail de leurs mains. Ils n'ont pas tout fait, certes; ils ne le prétendent pas non plus; mais ils ont semé largement dans la peine et dans les larmes, et de toutes ces larmes et de toutes ces peines, quel vol aujourd'hui se lève d'actions de grâces à Dieu pour le successeur qui leur est donné, quelles leçons de courage, de persévérance dans l'effort, d'inlassable énergie au service de Dieu, montent pour chacun de nous dans la détresse matérielle à laquelle nous nous plaignons parfois d'être acculés, car c'est saint Paul qui l'a dit: "Qui a derrière soi un tel passé, comment s'alarmerait-il de l'avenir?"

Avec tant de protecteurs puissants au ciel, avec à sa tête saint Joseph, chef de la famille divine, l'épiscopat qui écrit en cette heure sa première page mérite bien qu'on lui redise: "AD MULTOS ET FAUSTISSIMOS ANNOS!"

LE CRÉDIT

C'est à vous qu'il appartient, et non à la collectivité.

★ ★

Les banques vivent de prêts.

C'est là leur plus grande source de revenu, leur principale opération. Sans cesse à la recherche de bons risques, elles doivent éviter les mauvais.

Prenons un exemple. Supposons un homme qui veut négocier un emprunt auprès d'un banquier qui, le connaissant, sait qu'il n'a pas la compétence qu'il faudrait pour mener à bonne fin l'opération pour laquelle il demande de l'argent. Il n'est pas digne qu'on lui fasse crédit: n'ayant jamais rien amassé, il n'a rien à mettre au jeu.

Si désireux qu'il soit de faire des prêts, le banquier est convaincu que cet homme n'a pas la moindre chance de succès, et il l'informe que la banque ne peut pas prendre le risque.

Mais cet homme a un ami qui possède quelque bien et qui se présente à la banque et insiste pour que ce prêt soit fait.

"Quel argent voudriez-vous que je lui prête?" lui demande le gérant. "Vous avez ici un dépôt. Prêteriez-vous votre propre argent?"

"Jamais de la vie!" répond l'ami. "Avancez-lui l'argent de la banque."

Le gérant de banque, gardien de l'épargne de ses clients, y compris son interlocuteur, fait alors observer à celui-ci qu'en somme il demande à la banque de consentir un prêt que lui-même, en homme sage et prudent, refuserait.

Un homme comme celui dont nous parlons reconnaît d'habitude qu'il attendait de la banque qu'elle avançât de l'argent lorsqu'il ne l'aurait pas fait lui-même. Mais les banques ne disposent pas d'une source magique de crédit.

C'est là le fond même de la question du crédit bancaire. La responsabilité d'une banque envers ses déposants exige qu'elle ne consente des prêts que lorsque le remboursement en est raisonnablement assuré.

Pour obtenir une avance d'une banque, il faut qu'un emprunteur ait lui-même du crédit. Or ce crédit ne se présente presque jamais sous la forme d'instruments de paiement. On ne peut pas régler ses achats au moyen de bétail ou d'objets en voie de fabrication.

Les banques aussi ont du crédit, puisque des millions de petits déposants leur ont prêté leurs économies. Les banques, sachant par expérience qu'il se produit incessamment des retraits de fonds, gardent un certain pourcentage de cet argent dans leurs caisses; elles en conservent une plus grande partie sous forme d'effets assimilables à de l'argent liquide; elles en affectent une part plus importante à des éléments d'actif rapidement réalisables, et une part plus importante encore à des placements sûrs. Après avoir satisfait à ces exigences, les banques sont en état de faire du crédit.

Cette forme de crédit constitue un instrument de paiement, parce que le crédit bancaire inspire confiance au public et parce que toute promesse de payer faite par une banque à charte est rachetable en argent, à demande ou à une date déterminée.

Dans le cas de l'emprunteur, le crédit appartient en propre au particulier. Il découle de l'honorabilité de chacun, de ses marchandises ou autres biens, de sa probité, de sa capacité et de sa volonté de rembourser.

Votre crédit n'est pas social, puisqu'il n'appartient pas à la société. Quand vous obtenez du crédit, il vous appartient, tout comme l'argent que vous déposez dans un compte d'épargne. On ne saurait concevoir que le public puisse y avoir droit.

Qui transforme en instrument de paiement le crédit qui n'est pas dépensable?

Celui à qui appartient le crédit et qui en a, par conséquent, la disposition, prend l'initiative. Ce n'est pas la banque qui va le trouver. Il se présente à la banque et lui demande du crédit sous forme d'instruments de paiement en échange de son crédit qui n'est pas dépensable. La banque lui rend ce service et lui compte un loyer, c'est-à-dire des intérêts, jusqu'à ce qu'il la rembourse.

Qu'arrive-t-il quand il a obtenu ce crédit dépensable?

Il le dépense.

Industriel, il paie ses salaires et ses matières premières; cultivateur, il achète des grains de semence; pêcheur, il se procure des appâts; exploitant de la forêt, il paie ses frais de coupe, etc.

Seuls la concentration et un prudent maniement de l'argent des autres rendent possibles les opérations de banque.

Les banques n'oseraient pas risquer de compromettre leur propre solvabilité et de mettre ainsi en danger les fonds des déposants, en consentant des prêts à des personnes sans honorabilité ni crédit, ni même en faisant des avances à des personnes honorables et possédant du crédit sans prendre toutes les précautions raisonnables en vue d'en assurer le remboursement.

LES BANQUES À CHARTE DU CANADA

Le gérant de la succursale de votre localité sera heureux de causer de la banque avec vous. Il répondra avec plaisir à vos questions, en s'inspirant de sa propre expérience. Le prochain article de cette série paraîtra dans ce journal. Attendez-le.

4F

:-: Annonces Classées :-:

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée. Minimum, 50 sous par insertion
TARIF, ... 2 sous par mot

A VENDRE

"CA VAUT $5"—voilà la recommandation populaire des Onguents à Cors ou à Cignons Cress. Chez Bamford, Duncan, Liggett, McArter, Riverside Drug, Rowe et tous les pharmaciens.

CARTES MORTUAIRES au prix de $6.00 pour 25; $6.50 pour 50; $7.00 pour 75; 7.50 pour 100, au Patriote de l'Ouest.

ENCYCLOPEDIE ANGLAISE catholique complète, termes avantageux s'adresser à Maurice Longpré, P.-A. Sask.

CERTIFICATS de baptême, mariage, en français, en anglais ou bilingue au Patriote de l'Ouest.

LIVRES DE RECUS BILINGUES, 10c l'unité, 1.00 la douzaine.

LIVRES DE COMPTOIR, 5c chacun. Demandez nos prix pour toute autre spécification.

FORMES DE CATECHISME à 75c du 100; 500 pour $3.50; $5 le mille, au Patriote de l'Ouest.

HERBES MEDICINALES

SI VOUS VOULEZ des remèdes naturels faits avec des herbes par des hommes d'expérience adressez-vous en anglais à HERBAL REMEDIES Ltd. (402), 404-20e rue Ouest, Saskatoon, Sask.

A LOUER

MAISON MODERNE de 6 appartements près de la Centrale. 320-6e rue Est. Prince-Albert.

- O.K. -
RUBBER STAMPS
PROMPT SERVICE

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Agents pour: Etampes de caoutchoucs, plaques de Stencil, étampes en acier, boutons de celluloid et de tout le nécessaire d'étampes.

Cartes d'Affaires

MAGASIN DE SECONDE MAIN

DAVIDNER'S NEW AND SECOND HAND STORE sollicitent la clientèle de la campagne. Ils ont un assortiment complet de linge usagé pour hommes, femmes et enfants. Soyez sûrs, en venant en ville, d'aller chez Davidner's, 41 River St. Ouest.

NETTOYAGE A SEC

BELGIAN DRY CLEANERS, Dyers & Furriers Ltd. vous offrent un service de nettoyage à sec, de réparations à des prix modestes. 123-20e rue O. Saskatoon, Tél. 5588; 803 Ave Centrale, Prince-Albert, Tél. 2424.

COCKSHUTT PLOW CO.

INSTRUMENTS ARATOIRES, A. E. DELAMERE, agent pour la compagni Cockshutt, située au carré Hanafin, 11e rue Ouest en face du Medical Arts.

SALON DE BEAUTE

GILLIS' BEAUTY SHOPPE, permanents de $2.50 à $7.00. Travail garanti. Tél. 2488. Dans le Johnny's Barber Shop. Prince-Albert, Sask.

TAXI

HARRY'S TAXI toujours ponctuel, courtois et rapide est à votre disposition à Prince-Albert. Service de "Snowmobile" pour la campagne à toute heure du jour et de la nuit. Tél. 2255.

NETTOYAGE A SEC

P. A. LAUNDERERS & DRY CLEANERS fait tous les travaux de nettoyage et de lavage à bon marché. Coin 4e ave et 9e rue. Tél. 2208.

AVIS

EN VENANT à Prince-Albert, allez chez Valade si vous voulez un stock frais d'épiceries, tabacs, farine et bonbons au plus bas prix et meilleure qualité. Surveillez le P. A. Reminder pour nos ventes spéciales deux fois par semaine. 55 River St. O.

PHOTOGRAPHIE

JOLI AGGRANDISSEMENT de 5 x 7 avec chaque rouleau développé et imprimé pour 25c. Hansen Photo, 319-20e rue Ouest, Saskatoon, Sask.

Cartes Professionnelles

Heures 10-12 et 2-5 et sur application
DR C. I. WEBSTER
CHIROPRACTICIEN LICENSIE
(Gradué de l'école Palmer)
Consultation et analyse épinière gratuite
Suite 2, audessus du magasin Manville
Prince-Albert, Sask.

DR E. A. SHAW
SPECIALISTE DES YEUX, OREILLES, NEZ ET GORGE.
Bureaux dans l'Edifice Rowe
Vis-à-vis le Bureau de poste
Téléphone 2170 Résidence 3556
PRINCE-ALBERT. SASK

HARRIS & NELSON
Avocats, Percepteurs, Notaires
Walter H. Nelson, LL.B.
Frank M. Harris, LL.B.
SUITE 1 Edifice MILLER
Prince-Albert, Sask. Tél: 3518

DR. J. ANGUS McDONALD
MEDECIN ET CHIRURGIEN
Rayon-X au bureau
Tel:— Bureau 3175 —— Rés. 3195
4 Edifice Rowe :—: Prince-Albert

Dr LORNE CONNELL
Dr MABEL CONNELL
DENTISTES
Rayons X à l'office
Office 2773—Téléphone—Res. 2772
7 édifice Mitchell Prince-Albert

DR. R. E. PARTRIDGE
DENTISTE
Suite 1 Carré McDonald, audessus de la pharmacie Liggett's
Tél. 3286, demeure au Bliss Block.

H. J. COUTU, C.R.
AVOCAT, NOTAIRE
Suite 5, Edifice Imperial Bank
PRINCE-ALBERT - - - SASK.

DOCTEUR LeBLOND
MEDECIN, CHIRURGIEN
(Electro-Thérapie des amygdales)
Bureau et résidence - 5 Edif. Mitchell
Tel: 3529 Prince-Albert, Sask.

Le Canada, pays anglo-français

(Suite)

4)—Dans toutes les provinces, la minorité protestante ou catholique romaine pourra interjeter appel au Gouvernement général en conseil de tous actes ou décisions qui affecteraient aucun de ses droits ou privilèges, relativement à l'éducation; et cela, que la province ait possédé un système d'écoles séparées ou dissidentes lors de l'Union, ou qu'elle ait établi ces écoles depuis, peu importe.

5)—Exceptionnellement, le Parlement du Canada pourra légiférer en cette matière, dans les deux cas suivants: la province n'établit pas un système d'écoles séparées ou dissidentes, et que ce soit nécessaire; ou, si la province n'exécutait pas la décision du Gouverneur général en conseil rendue à la suite d'un appel logé par une minorité.

Le Parlement fédéral abandonne aux provinces les pouvoirs législatifs, en matière d'éducation, mais à la condition expresse que les provinces ne préjudicient, en aucune façon, aux droits et privilèges des minorités. Tous les cas sont prévus. Ou bien, lors de l'Union, la province avait établi un système d'écoles séparées; ou bien, la province a établi ces écoles séparées depuis l'Union; ou bien, enfin, la province n'établit pas tel système d'écoles. Si par commission ou omission, aucun des droits ou privilèges d'une minorité protestante ou catholique romaine est affecté, l'on pourra interjeter appel au Gouverneur général en conseil.

Les deux minorités religieuses: protestante ou catholique romaine, ont des droits absoluments égaux, et cela, dans toutes les provinces de la Confédération. A l'appui de cette affirmation, permettez que nous citions l'avis d'un législateur qui participa aux débats sur la Confédération.

Le 19 février 1867, Lord Carnarvon disait à la Chambre des Lords:

"L'objet de la clause, c'est d'assurer à la minorité religieuse d'une province les mêmes droits, privilèges et protection, dont peut jouir la minorité religieuse d'une autre province."

Et le 22 février 1867, lors de la discussion en comité, le même Lord Carnarvon ajoutait:

"L'objet de cette clause a été de prendre des garanties contre la possibilité d'une opression indue de la majorité contre les membres de la minorité. Il a été de placer toutes les minorités, à quelque religion qu'elles appartiennent, dans une parfaite égalité de situation, que ces minorités soient "in esse" ou "in posse" Ainsi la minorité catholique du Haut-Canada et la minorité protestante du Bas-Canada et de même la minorité catholique des provinces maritimes jouiront toutes d'une parfaite égalité".

b) Dualité de langues

.. L'article 133 édicte le bilinguisme public, et pour le parlement fédéral et pour les chambres de la province de Québec. Tout député, tout sénateur, à Ottawa, a le droit d'exercer sa fonction de législature en français ou en anglais. De même à Québec pour tout député et tout conseiller législatif. De plus les textes des deux parlements DOIVENT être en anglais et français.

Devant tous les tribunaux fédéraux de la province de Québec, les justiciables, les avocats, les juges peuvent s'exprimer en anglais ou en français. Toutes les pièces de procédures produites devant ces tribunaux ou émanant de ces tribunaux peuvent être, soit en anglais, soit en franais. C'est le bilinguisme judiciaire.

Quant au bilinguisme privé, pour les actes du gouvernement fédéral ou du gouvernement de Québec, la loi impose l'obligation des deux langues. Quant aux citoyens, ils ont le choix: ils peuvent parler ou écrire en anglais ou en français,, quand ils s'adressent à l'une de ces autorités, c'est leur droit. En retour ces autorités ont l'obligation de comprendre ces citoyens et de leur répondre dans la même langue; c'est l'obligation stricte de ces autorités, corrélative du droit de citoyen. De même devant les tribunaux. Si le citoyen a le droit de s'exprimer en une langue devant un tribunal, ce tribunal est obligé de comprendre ce justiciable. Autrement le droit devient dérisoire. Et l'exercice d'un droit ne doit jamais causer préjudice. Car alors le droit engendrerait l'injustice.

Nous ne croyons pas d'ailleurs, que ces données juridiques puissent souffrir de contradiction sérieuse. Tout Canadien, dans quelque province qu'il réside, a le droit de se servire de la langue anglaise ou de la langue française soit au sénat, soit au parlement fédéral, soit devant tous les tribunaux fédéraux, soit dans ses relations écrites ou verbales avec les autorités fédérales. Il en est de même vis-à-vis des autorités provinciales du Québec.

La Constitution garantit ce droit au citoyen canadien. Ce droit acquis passe aux générations futures. Du moins jusqu'à révocation. L'accessoire suit le principal, pourrait-on dire en droit public tout comme on dit en droit civil français. Ce droit de parler ou d'écrire en une langue, surtout dans les relations de citoyen à Etat, ou dans l'accomplissement de certains devoirs publics, implique que ce citoyen puisse se mettre en état de l'exercer, de jouir de ce privilège. Comment les Canadiens de demain pourraient-ils connaître soit la langue française, soit la langue anglaise, s'ils ne peuvent pas l'apprendre. Et à toutes fins pratiques, n'est-ce pas l'école qui est le médium ordinaire de tout enseignement?

Aussi, un Canadien de langue anglaise a-t-il le droit à l'enseignement de sa langue dans la province de Québec. Cela, en vertu des mêmes principes juridiques qui donnent à un Canadien de langue française le droit d'obtenir l'enseignement du français dans chacune des autres provinces de la Confédération. La base de ces deux droits est absolument la même: le droit naturel, les Traités, et le Contrat de 1867.

La conclusion constitutionnelle qui s'impose c'est que les Canadiens, dans quelque province qu'ils soient, ont droit à l'enseignement de la langue de leur choix, que ce soit la langue anglaise ou la langue française. Les deux langues étant également officielles dans ce pays, elles ont les mêmes droits.

Au parlement des deux Canadas, MacDonald disait un jour:

"Cela a été proposé par le gouvernement canadien de crainte qu'il survienne plus tard un accident, et les délégués de toutes les provinces ont consenti à ce que l'usage de la langue française formât l'un des principes sur lesquels serait fondée la Confédération, et que son usage, tel qu'il existe aujourd'hui, fût garanti par l'Acte impérial".

c) Dualité de systèmes de lois

L'article 94 donne au Parlement du Canada le pouvoir d'uniformiser "les lois relatives à la propriété et aux droits civils et à la procédure devant les tribunaux". Cela, dans les provinces d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick.

La province de Québec est exclue de cette uniformisation. C'est que le Bas-Canada possédait un droit privé particulier: le droit français, en partie basé sur la "Coutume de Paris"; et il a toujours tenu à conserver "ses lois et coutumes". L'Acte de 1867 a sanctionné cette volonté séculaire de l'une des parties au pacte.

L'article 94 et ses corollaires, les article 87 et 98, rappellent la différence d'attitudes que les deux groupes avaient prises, dès le début des conversations qui ont provoqué la Confédération. L'un le groupe anglo-canadien favorisant le principe d'une Union Législative, où toutes les parties auraient été confondues dans le grand tout. L'autre, le groupe franco-canadien, préférant une Union fédérale, où tout en s'associant, les parties contractantes ne perdraient pas leur individualité.

Ces articles conjugés manifestent le vouloir de sauvegarder chaque position. Ceux qui le désirent seront unifiés, mais on respectera le particularisme des autres.

D'où l'on pourrait démontrer que la note dominante de la Constitution de 1867, c'est une conciliation généreuse et réciproque des deux entités nationales: les véritables contractants.

Conclusions

1° Deux races, deux cultures, deux civilisations constituent ce pays.

2° Pour réaliser une harmonie nationale, ces deux races ont librement consenti un contrat: le pacte de la Confédération qui a été sanctionné par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

3° Suivant l'esprit et la lettre de ce contrat, les deux parties ont des obligations et des droits égaux: chacun doit respecter les particularités de l'autre: notamment en matière de foi, de langue et de droit privé.

4° Tout acte posé en violation de ces données est anticonstitutionnel. Par exemple, doivent être qulifiées ainsi les législations suivantes:

1871. Loi du Nouveau-Brunswick supprimant les écoles catholiques et bannissant le français du programme scolaire.
1877. Loi de l'Ile du Prince-Edouard au même effet.
1890. Loi du Manitoba abolissant les écoles séparées et interdisant le français officiel.
1892. Le Conseil des Territoires du Nord-Ouest adopte une mesure au même effet.
1912. Loi du Keewatin qui porte la main sur les écoles confessionnelles et interdit le français, à toutes fins pratiques.
1912. Loi de l'Ontario. — Le Règlement XVII.
1916. Loi du Manitoba effaçant le français du programme scolaire.

THÉ "SALADA"

515F

Orange Pekoe

EXCURSIONS DU CANADIEN NATIONAL

Prince-Albert à Winnipeg $12.95 Avec Retour

Taux réduits en proportion des gares entre Prince-Albert et Ancrum; Prince-Albert et Osler; Davis et Hudson Bay Junction

Valable pour aller:

VENDREDI ET SAMEDI, LES 10 ET 11 JUIN.

Au retour:

Les passagers des gares entre P.-A. et Ancrum laissent Winnipeg jusqu'à Lundi, le 13 juin, incl.

Les passagers des gares entre P.-A. et Osler laissent Winnipeg jusqu'à mardi, le 14 juin, incl.

Les passagers des gares entre Davis et Hudson Bay Junction laissent Winnipeg jusqu'à 10.30 a.m. mercredi, le 15 juin, incl.

Valable en wagon du jour seulement. Pas d'enregistrement de bagages. Les enfants de cinq ans et d'audessous de douze, moitié prix. Toute explication de n'importe quel Agent W38-334

CANADIEN NATIONAL

Les Canadiens français de la Saskatchewan et la Commission Rowell

La minorité catholique canadienne-française de la Saskatchewan désire exposer aux membres de la commission royale entre le Dominion et les provinces les considérations suivantes:

Griefs des Canadiens français de la Saskatchewan

Les griefs des Franco-Canadiens de la Saskatchewan ne s'adressent pas à l'acte confédératif lui-même mais à la non-application qui s'en est faite et s'en fait encore des clauses relatives à leurs droits et privilèges tant au point de vue catholique qu'au point de vue national.

En effet, lorsqu'eut lieu la confédération, la province de la Saskatchewan, n'existant pas encore, ne pouvait être partie contractante.

Ce ne devait donc être que par extension que l'acte de 1867 s'appliquerait à elle en la dotant, lors de sa constitution, d'un régime d'institutions et de garanties analogues à celui des provinces confédérées.

Ces griefs peuvent se grouper sous deux chefs:

A. "La législation provinciale" dénie aux Franco-Canadiens:

1. "en tant que catholiques" tout droit à des écoles de choix, ce dont l'acte confédératif se porte cependant garant;

1. "en tant que nationaux", toute possibilité d'exercer leur droit, garanti par l'esprit qui a servi de base à la confédération, à l'usage de la langue française;

a) soit dons le "domaine public";

b) soit dans le "domaine de l'enseignement public" à tous les degrés.

B. L'administration fédérale prive les Franco-Canadiens, dans la pratique, du privilège, qui leur a été accordé par l'acte de 1867, de l'usage courant et libre de la langue française, dans tous les domaines qui lui sont propres: Postes, Douanes, Banques du Canada, Radio-Etat, Fonctionnarisme, etc.

Chacun de ces griefs fera l'objet, ci-après, de thèses exposant, d'une part les sources des droits, d'autre part les mesures de redressement qu'il serait à propos de prendre.

A. Domaine Provincial

1. "Droits et privilèges des catholiques à leurs écoles".

THESE 1. Les catholiques de la Saskatchewan sont privés des droits et privilèges relatifs à une éducation publique de leur choix dont:

(Suite à la page 7)

HAROLD and THOMPSON General Sales Agents REGINA

PIERRE L'ERMITE

L'Emprise

XIV

— C'est juste: Mme Harmmester sera très sensible à l'honneur de recevoir une invitation de votre main... Voilà une femme qui a du mérite!... Je ne sais pas ce que je ferais sans elle à l'usine...

— A qui le dites-vous?... Je suis étonné de la façon dont elle s'assimile les choses les plus arides, surtout quand je la compare à une mienne cousine!..

Dietzch, souriant dans sa barbe blonde à sa pensée intime, descend l'escalier.

— Ce gamin a trouvé le mot juste: ... C'est vrai! elle s'assimile tout avec une facilité extraordinaire!... Ah! la gaillarde!...

Arrivé dans la rue, il hèle une voiture:

— Cocher, place Monceau, 19 ter.

C'est l'adresse d'Alberte, dans un hôtel qui dépasse de beaucoup en luxe l'entresol du comte, et où sévit l'art nouveau dans des manifestations déconcertantes pour un visiteur d'un tempérament ordinaire, élevé dans les fadeurs du classique.

Depuis la poignée de la porte jusqu'aux appels électriques, tout le mobilier affecte des formes étranges et tourmentées : la rampe de l'escalier est un long serpent d'acier qui va, vient, se courbe et se replie dans une cage bordée de feuilles mortes plaquées au mur avec une rigidité de cadavre, et suggérant une foule de réflexions sur la brièveté d'une vie dont on veut se hâter de jouir. Dans les chambres domine partout la même note, la même hantise de formes inédites et compliquées, ne laissant jamais un moment à l'esprit pour se reposer sur un objet qui ne le fasse pas travailler.

La chambre à coucher d'Alberte est particulièrement curieuse. Dans la lueur vague d'un papier gris-argent voltigent lourdement de grands papillons noirs; ils encadrent un lit en bois de Spa où s'enroulent les tiges grêles des pavots, dont un bouquet escalade le dossier et retombe au-dessus de l'oreiller avec cette inscription:

O humaine! que ces pavots te versent le sommeil et l'oubli!

C'est pyrogravé en plein bois, d'une écriture tremblée, vacillante, qui impressionne; on dirait qu'un esprit évoqué du pays mystérieux de l'au-delà est venu écrire cette ligne avec un doigt tremblant de damné et que ces papillons sont morts dans cette chambre après l'avoir accompagné...

Alberte a fait une pièce plus extraordinaire encore, c'est son cabinet de travail, tendu tout entier de taffetas feu, avec une immense bande, où des arbres déchiquetés se tordent au bord de la mer dans un incendie de soleil; le meuble qui sert de bureau est comme l'âme de cette chambre, l'artiste l'a recouvert en entier d'une tablette de cuivre rouge, où s'envolent des oiseaux étranges, dans un paysage dantesque: à droite, une femme sculptée en plein chêne soutient, un genou à terre, une sorte de carton entr'ouvert où la jeune fille conserve les documents dont elle a besoin. Sur tout cela, servant de presse-papier, un fragment de pierre incendiée qui vient de l'ancienne usine du Val d'Api, et des vases du golfe Juan, où s'allument et s'éteignent sans cesse des lueurs sépulcrales. Puis, comme contraste, à côté de ce bureau, un petit boudoir tout blanc semé de flamants roses, égayé par des meubles en laque, des aquarelles, de simples fleurs des champs perpétuellement renouvelées.

Il se dégage de cet hôtel une impression charmeuse et perverse, si ce mot peut être appliqué à un ensemble d'objets inanimés; on pense à la personne qui le composa, qui en fit le cadre révélateur de sa personnalité, et on devine une intelligence morbide et tourmentée, dont la fréquentation fait quelquefois passer en un geste inquiet la main sur le front en disant: "Qui a raison..? Ma simplicité ou sa complication..? Ma tranquillité ou son trouble..?"

C'est là que Dietzch vint donc sonner après son entrevue avec le comte. La bonne connaissant l'ingénieur, elle l'introduisit aussitôt dans la pièce où Mlle Harmmester lisait le dernier livre à la mode, étendue sur sa chaise longue:

— Ah!... fit-elle d'une voix languissante, ce n'est que vous!..

— Merci! Toujours aussi aimable, comtesse!..

— Comtesse..?

Un instant Alberte fixe ses yeux noirs sur ceux de Dietzch...

— Comtesse de Saint-Agilbert?.. demande-t-elle.

— Evidemment, pourquoi pas..? Non... je veux bien le ruiner, mais l'épouser... jamais!... Il m'ennuierait à périr, ce petit garçon-là!

— Qu'il vous ennuie ou non, il faudra venir dîner avec lui demain soir.

— C'est sérieux..?

—... Je crois bien!... Je viens de le voir, et même, selon votre conseil, comtesse...

—... Vous m'agacez!...

— Je lui ai tendu la perche afin qu'il me confie ses petites réclamations, et tout s'est passé comme la sibylle de Cumes l'avait prédit: il s'est avancé de deux pas, et, voyant que je l'encourageais à continuer, il a eu peur et s'est précipitamment rejeté de dix pas en arrière. Si vous aviez raison, moi je n'avais pas tort: ce bébé-là n'a jamais eu l'intention de travailler. Il jouera bien à l'industrie, à condition que l'industrie ne lui fasse manquer ni une course à Longchamp ni un five-o'clock, ni une soirée... Je l'examinais sous mon binocle. Quelle nullité!... C'est un précipice de prétentieux néant! Ce qu'ils me dégoûtent, ces petits jeunes gens! Et jamais je n'ai eu pareil plaisir à vider la bourse d'un homme... Pour conclure, n'oubiez pas le dîner!...

— C'est chez lui..?

— Tout ce qu'il y a de plus chez lui... Il était absolument navré, ce matin, en constatant qu'il avait oublié de pendre cette fameuse crémaillère, à laquelle ni vous ni moi ne songions! C'était sa grosse préoccupation d'affaires, à ce chérubin!... Il a même fait enquête pour savoir ce que vous aimiez... Décidément, il a toutes les gentillesses!

Alberte eut un haussement d'épaules imperceptible.

— Penser que l'argent va toujours à ces bibelots-là, tandis que nous, nous les forts..., qui en userions si bien!...

— Patience... Je le vois venir...

— Patience? Vous ne sentez donc pas que la vie coule... qu'elle s'enfuit comme de l'eau entre les doigts? Patience..! Mais c'est maintenant qu'il m'en faut, de l'argent?... Maintenant, car mon hôtel n'est pas payé, et les traites vont se succéder de mois en mois!... Maintenant, répète-t-elle, en se soulevant sur son coude avec animation, car je me sens si bien débarrassée de tous les préjugés absurdes avec lesquels on empoisonna nos enfances! ... J'ai si faim et si soif de m'asseoir au festin de la vie... Plus tard, quand je serai vieille..? Il ne sera plus temps!... C'est aujourd'hui ou jamais!..

Dietzch la regarde:

— J'aime bien vous voir en colère!... Au théâtre, vous seriez parfaite dans le rôle de "Camille".

—... Pourquoi: au théâtre...? Il est partout, le théâtre, dans la vie... Qui ne joue pas la comédie ici-bas?..

— Nous deux.

— Peut-être... Vous êtes moins franc que moi..

— Moi, je ne me mets pas en colère, parce que mon bonheur n'est pas aussi exigeant que le vôtre... Je veux tout simplement de l'argent pour m'acheter une très confortable maison plus tard, à la Garenne-Colombes, y soigner mes petits rhumatismes, être indépendant de tout et de tous, et pouvoir rire à mon aise des gogos et de l'humanité.

— Moi, je veux de l'argent pour sentir passer autour de mon coeur le frémissement de la vie..., afin de pouvoir songer plus tard qu'il fut un temps où tout m'était possible... Vous ne comprenez pas cela, vous êtes trop épais...

— Merci..., Ange!...

— ... Il existe dans l'âme humaine une note à la fois terrible et exquise, qui ne vibre qu'à une minute déterminée; on dirait que notre être donne le "la". Alors c'est l'extase de la cellule supérieure, se répercutant à l'infini dans toutes les autres, et faisant tout chanter dans une harmonie effrayante qui bouleverse l'être jusque dans ses profondeurs; et cela est si bon, qu'il semble, à ce moment, que tous les ressorts de la nature humaine se tendent à éclater!... J'ai éprouvé cette impression un certain jour de vengeance contre Jacques de la Ferlendière...: j'ai senti que je l'atteignais en plein coeur, et j'ai passé ma langue sur mes lèvres en me disant que les anciens avaient raison, et que la vengeance était un plaisir des dieux!...

— Vous êtes folle!...

— Peut-être...

— En tous cas, moi, qui suis pratique, je suis venu ici pour causer raison; n'allez pas sortir demain devant ce pauvre enfant de pareilles théories, vous lui feriez éclater les méninges!...

— ... Je dose suivant les auditeurs.

— Alors, je vois que vous avez de moi une opinion... extraordinaire!...

— Oh! justifiée!..

— Enfin, basez-vous pour demain sur ce point qui est acquis: le comte est un faible, un poltron, qui se croit brave parce qu'il a sifflé devant sa maman!... Serait intelligent s'il travaillait, mais se borne à faire travailler les autres;... pas si enthousiaste que je le voudrais; pas de coeur, prétentieux comme la prétention même, et, malgré ses déclarations pédagogiques, se croit toujours au temps de Godefroy de Bouillon!... Total, pas intéressant pour un sou; nous n'aurons même pas à nous offrir le luxe d'un remords...

— Tant pis!... Pour moi, le remords, c'est le vinaigre dans la salade du bonheur!...

— Vous êtes dans vos jours de complications, et, à ces moments-là, vous m'inquiétez, vous aussi, à votre tour!... Moi, je suis un pervers en ligne droite.

— Je préfère les courbes.

— Elles font dérailler les trains.

— C'est vrai, mais dans le déraillement il y a un certain petit frisson inédit qui vous sautille sur la peau.

— ... Je vous assure, Alberte, que vous devriez surveiller ce genre de crise: votre papier, votre ameublement, agissent certainement sur votre cerveau. Je reviens généralement à pied de chez vous; le grand air et la marche me font du bien, cela me remet de votre neurasthénie; et pourtant, j'ai la tête solide... Le malheureux Bruno, si jamais il s'en tire!...

Il ne s'en tirera pas!...

— A la bonne heure!... Je vous aime mieux ainsi... Mais, en tant qu'associé, je vous réitère: vous m'inquiétez souvent avec votre dilettantisme. Je vous tiens pour une femme intelligente et d'immenses ressources, mais il y a un coin de votre cervelle qui cesse absolument d'être logique à certaines heures..

Alberte se met à rire.

— Pourquoi riez-vous...?

— Je pense à votre figure de tout à l'heure...

— Mais oui... c'est désirable et terrible d'être votre associé dans une affaire industrielle... Je vous ai dit, et je vous répète: avec les femmes, on ne sait "jamais!"... Vous obéissez tout à coup à des mobiles si parfaitement ridicules, vous faites attention à tant de choses! une jalousie..., un mécontentement, un numéro 13, une salière qui se renverse, une toilette qui va mal... Il y a dans tout crâne féminin une gouttière plus ou moins invisible par laquelle, en quelques instants, s'écoule la plus belle raison et le plus solide bon sens. Aussi, pour un ingénieur pratique et posé comme moi, avouez que l'inquiétude est justifiée, surtout quand il fait d'une femme le pivot central de toutes ses combinaisons... Soyez franche... n'est-ce pas exact, tout ce que je vous dis là..?

Alberte paraît s'amuser beaucoup de cette analyse féminine à la Dietzch. Alors il se lève:

— Le comble, c'est que vous avez encore l'air de vous moquer de moi!...

— Parfaitement.. Ah! comme je me chargerais de boulverser votre algèbre!... Vous connaissez à peine le premier millimètre de notre épiderme...

— ... J'aime mieux les wagons, c'est moins compliqué. Adieu, j'ai une voiture en bas; votre psychologie va me coûter deux francs de plus. Je pars à l'usine prendre le courrier, et surtout demain, demain! n'oubliez pas!...

— Soyez tranquille... je suis plus forte que vous!...

. . . .

Le lendemain, Alberte fut longue à sa toilette; on eût dit un jeune sous-lieutenant avant sa première bataille. C'est, en effet, la première fois que la jeune femme va rencontrer Bruno sur un terrain autre que celui des affaires, et, comme un officier qui n'a pas encore pris contact avec l'ennemi, elle hésite...

Dietzch a jugé M. de Saint-Agilbert à son point de vue "homme"... Mais toutes ces appréciations utilitaires ne lui disent rien, à elle, qui, pour agir, a besoin d'autres documents. Doit-elle être, à ce dîner, d'une correction classique..., rééditer à Paris la petite cousine de là-bas, ou faut-il prendre position, égayer la sobriété d'un costume select par ce je ne sais quoi qui est la fleur étrange de la capitale, attirant les uns, comme la flamme le papillon, repoussant les autres d'une façon définitive par la constatation qu'on n'est pas..., qu'on ne peut plus être de leur monde?

(A suivre.)

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

DELMAS

La fête de Dollard fut célébrée dignement à Delmas cette année.

Le matin, à la messe de 8 heures, la plupart des enfants s'approchèrent de la Sainte Table et dans un cantique vibrant promirent à Jésus-Hosite de rester fièrement catholiques et français. Notre père curé tira du noble exploit de Dollard et de ses seize braves des leçons de fidélité à notre foi et à notre race et rappela brièvement les différentes phases de la grande lutte du peuple canadien pour le maintien de sa foi catholique. Il nous suggéra d'utiliser tous les moyens pour garder cette même foi en nous forte et vivace.

A une heure et demie de l'après-midi, un bon nombre de villageois vinrent assister à un petit concert en honneur de Dollard. Mlle Henriette Prince présida la séance et Bernard Richard remplit les fonctions de secrétaire.

Un mot de bienvenue par la présidente, puis un chant par tous les élèves: "Reviens Dolalrd". Dans une courte allocution, le Père curé passa en revue les diverses tentatives d'assimilations que notre race eut à subir, dans le Québec, en Ontario, au Manitoba et dans la Saskatchewan et l'Alberta. Il nous montra comment, dans chaque cas, on repoussa l'attaque et quel beau travail l'A.C.F.C. fait en Saskatchewan pour l'enseignement du français et la survivance de la race. Il conclut en nous demandant d'imiter Dollard dans son héroïsme pour l'Eglise et la patrie.

Deux membres de l'Exécutif du cercle local de l'A.C.F.C., Mme Raymond Richard et Laurent Richard insistèrent sur l'avantage de bien savoir le français et sur les raisons que nous avons de le parler entre nous.

Mlles Thérèse Michaud et Jeannette Blais nous lurent d'excellentes compositions de classe sur les nobles exploits du Long Sault et sur l'attachante figure de Dollard. Mlle Juliette Blais offrit des voeux à nos cinq finissantes du grade XII et Mlle Isabelle Boudreau remercia en leur nom et au sien.

Il ne faudrait pas oublier de mentionner les chants offerts par les petits! "Il était un petit navire" et "Marianne s'en va-t-au moulin"; ce dernier accompagnant une danse rustique. De même les deux chants, tout vibrants de patriotisme, de la classe intermédiaire: "Nous les jeunes du Canada" et " Le Canada, notre chez-nous". Enfin pour n'oublier personne, une déclamation: "La Canadienne" par Hubert Richard, et une autre: "Berceuse de grand'mère" par Mlle Amélie Boudreau et enfin des acclamations à Dollard et au Christ-Roi prononcées par Philippe Poulin. Après la séance il y eut trois parties de balle-molle entre les élèves des écoles du village et les élèves de l'Ecole indienne. Les honneurs furent à peu près également partagés.

—:::—

MEYRONNE

ELECTION DU COMITE PAROISSIAL

Le 1er mai dernier, à l'issue de la grand'messe, le R. P. Beauchamp, O.M.I., du Séminaire Mazenod, de Gravelbourg, nous donnait une magnifique conférence sur le PATRIOTISME. L'éloquent orateur sut faire vibrer nos coeurs et nous tenir trente minutes durant sous le charme de son éloquence.

Les Franco-canadiens se réunirent immédiatement après à l'école séparée, pour procéder à l'ection annuelle des membres du Comité Paroissial, sous la présidence de notre dévoué aumônier, M. l'abbé Arthur Moquin. Les officiers suivants furent élus:

MM. Alcime Bouvier, président; Arthur Laplante, vice-président; Jos. Girardin, secrétaire-trésorier; Arthur Thuot, Arsène Bouvier, Honorius Bouvier, Ernest Brisbois et Albert Parent, directeurs.

Après l'élection, M. S.-M. Bonneau, de Gravelbourg, le dévoué président des Commissions d'écoles franco-canadiens de la Saskatchewan, et vice-président général de l'A.C.F.C., parla brièvement à cause de l'heure tardive et de la menace du mauvais temps. Il nous fit voir la somme de travail que s'imposent les officiers de l'A.C.-F.C.

M. J.-L. Leclerc expliqua en quelques minutes le rouage administratif de l'Association.

Le nouveau Comité Paroissial s'est choisi à titre consultatif les commissaires d'écoles suivants: MM. Ernest Brisbois, président; Arthur Thuot, Arsène Bouvier et Albert Parent.

Couvent de N. D. de Sion Prince-Albert, Sask.

La neuvaine pour la conversion des Juifs placée, comme chaque année, entre la fête du St-Sacrement et celle du Sacré-Coeur, souligne par le choix de l'époque où elle est fixée, à quel point elle répond à un désir intime du Coeur de Jésus. Notre Saint-Père le Pape lui-même semble affirmer le bienfondé de ce choix en célébrant chaque année la messe pour Israël en la fête du Sacré-Coeur. Nous voulons penser qu'un tel exemple, suivi l'année dernière par 24 Archevêques et Evêques du Canada et plus de 200 prêtres, dans notre pays, sera imité cette année par un plus grand nombre encore.

C'est en se plaçant uniquement au point de vue du salut des âmes que l'Archiconfrérie de prières pour Israël fait appel au clergé et à tous les catholiques. Notre Seigneur est mort pour les Juifs aussi bien que pour nous; il serait donc anti-chrétien de les exclure de parti-pris quand nous prions pour la conversion des pécheurs, surtout lorsque nous venons à penser que notre divin Sauveur n'a pas voulu choisir pous s'incarner une autre race que la leur, et que la Vierge Immaculée, belle entre toutes les femmes est aussi une Fille d'Israël.

Appel au clergé

Les prêtres qui désirent prendre part à la neuvaine, sont priés de nous envoyer leur nom avec le nombre de messes célébrées. S'ils étaient empêchés d'offrir le St.- Sacrifice pour Israël à cette époque, ils pourraient choisir une autre date dans l'année. Ceux d'entre eux qui voudraient s'inscrire comme membres permanents le peuvent, à la seule condition de dire au moins une messe annuelle pour la conversion des Juifs à la date choisie par eux. Une feuille de rappel leur sera envoyé à l'époque de la neuvaine.

Appel aux communautés et aux fidèles

Les Communautés et les fidèles qui désirent apporter leur contribution à la neuvaine de messes peuvent le faire de trois façons:

1.— En nous faisant parvenir directement une offrande de messe.

2.— En faisant dire la messe pour Israël par un prêtre dont ils nous enverront le nom.

3.— En offrant des messes entendues et des communions dont ils voudront bien nous faire connaître le total. Ils peuvent y joindre d'autres actes de dévotion tels que: chemins de croix, chapelets, sacrifices, etc., de manière à constituer un Bouquet spirituel. Si les messes et les communions ne peuvent être offertes à l'époque de la neuvaine, on peut les espacer selon la plus grande commodité.

Appel aux enfants

Les enfants peuvent s'unir à la neuvaine de la même manière que les fidèles, mais nous nous adressons à eux avec plus d'instances, sachant la puissance de leurs prières. Nous demandons donc aux directeurs et directrices d'écoles de faire connaître à leurs élèves la neuvaine pour Israël et de l'organiser dans leurs classes sous forme de Bouquet spirituel. Les années précédentes, nous avons obtenu jusqu'à 80,000 messes entendues et presque autant de communions. Nous avons l'ambition d'obtenir, en 1938, un plus grand total encore pour la consolation du Coeur de Jésus et la conversion d'âmes qui lui sont si chères.

B. B. Prière d'adresser les résultats à la

Révérende Mère Supérieure,

Couvent de N.-D. de Sion,

Prince-Albert, Sask.,

qui donnera aussi avec plaisir des renseignements aux personnes désireuses de connaître l'Archiconfrérie de prières et de s'y enrôler.

S. E. le Cardinal Villeneneuve

LA MISSION PAPAL AU CONGRES DE QUEBEC

CASTEL GANDOLFO.— Le Souverain Pontife vient de nommer les membres de la mission papale au congrès eucharistique national qui aura lieu à Québec, à la fin du juin. Voici les noms des membres de la mission: Mgr Mario Martino, protonotaire apostolique; Mgr Silvio Sericano, prélat domestique; Mgr Giuseppe Serreto, maître de cérémonies; le comte Carlo Nasalli Rocca, garde noble; M. Filippo Spada, chambellan; M. Augusto Milano, avocat de la Consistoriale.

Nouvelles

Les Etats-Unis comptent 21,451,460 catholiques

NEW-YORK.— L'annuaire catholique officiel de 1938 rapporte que la population catholique des Etats-Unis, de l'Alaska et des Iles Hawaii est de 21,451,460, soit une augmentation de 492,326 sur 1937. Cette augmentation est plus grande que celle de l'année précédente de 52,-245. Au cours des 10 dernières années, la population catholique a augmenté de 1,762,411 et de 4,035,-157 en 20 ans.

Il a été créé, au cours de la dernière année, trois provinces, trois nouveaux archidiocèses et cinq nouveaux diocèses formant un total de 19 archidiocèses et 93 diocèses. Il y a 132 cardinaux, archevêques et évêques.

Le nombre total des membres du clergé est de 32,668, soit une augmentation de 1,019, desservant 18,-428 paroisses, missions et autres institutions religieuses. Un nouveau séminaire a été ouvert, portant le total à 206 avec 15,984 séminaristes. Il y a 193 collèges pour jeunes gens, 676 collèges et académies "high schools" de diocèses et, pour jeunes filles et 1,306 privés.

—:::—

Apostolat de la prière

INTENTION GENERALE BENIE PAR LE SAINT-PERE

L'Apostolat plus intense des ouvriers, des agriculteurs et des chômeurs

Les ouvriers, les agriculteurs et les chômeurs, telles sont les classes les plus exposées à devenir victimes du communisme. Pour les mettre plus facilement en garde contre cette peste, "qu'on fasse une large part à l'instruction religieuse afin que tous connaissent leurs devoirs envers Dieu; ce qu'il faut croire, ce qu'il faut espérer, ce qu'il faut faire en vue du salut éternel, tout cela doit leur être soigneusement inculqué; qu'on les prémunisse avec une sollicitude particulière contre les opinions erronées et toutes les variétés du vice. Qu'on porte l'ouvrier au culte de Dieu, qu'on excite en lui l'esprit de piété, qu'on le rende surtout fidèle à l'observation des dimanches et des jours de fête. Qu'il apprenne à respecter et à aimer l'Eglise; à obtempérer à ses préceptes, à fréquenter ses sacrements, qui sont des sources divines où l'âme se purifie de ses taches et puisse la sainteté".

* * *

INTENTION MISSIONNAIRE

La multiplication des Missions pour les nègres aux Etats-Unis

Les statistiques nous donnent la proportion de un nègre pour dix blancs. La présence de 13,000,000 de nègres au milieu de 108,000,000 d'hommes appartenant à différentes nationalités pose un problème qui ne se peut résoudre sans les principes chrétiens. Parmi les 13,000,-000 den ègres, il ya 7,750,000 non-chrétiens, 5,000,000 qui appartiennent aux diverses sectes protestantes, alors que 250,000 seulement sont catholiques. Le grand obstacle à la donversion des nègres, n'est que l'antagonisme des races n'est pas encore éteint partout et que les nègres ne jouissent pas des mêmes droits dans toutes les régions. Prions le Coeur de Jésus chez qui il n'y a pas d'acception de personne, qu'il ait pitié de cette foule.

—:::—

A LA CASERNE

—Alors... On ne salue plus?...
— Ben, m'n'adjudant, vous m'avez collé quatre jours!... J'ai cru qu'on était fâchés, nous deux!...

Le Canada, pays anglo-français

(Suite de la page 6)

1°.— L'acte de l'Amérique britannique du Nord de 1867 accordait la garantie aux minorités des provinces confédérées et à celles des autres territoires britanniques dont l'annexion était pour lors prévue;

2°.— L'Acte du Manitoba consacrait le principe, en 1870, par extension implicite aux territoires du Nord-Ouest dont la Saskatchewan d'aujourd'hui était partie;

3°.— L'Acte des terres fédérales, en 1872, ne restreignait en aucune façon la portée dans la dotation aux écoles qui y était instituée.

4°.— L'Acte des territoires du Nord-Ouest, en 1875, stipulait expressément les données;

5°.— Le 1ère ordonnance scolaire de l'administration des T. N.-O. concrétisait, en 1884, l'application sous forme de statut juridique accordé aux écoles confesionnels.

THESE 2. Le préjudice causé aux catholiques de la Saskatchewan par la législation scolaire actuelle, étant contraire aux principes constitutionnels établis par l'article 93 de l'A. A. B. N. reste sujet, tant qu'il demeure, au droit, pour les catholiques du pays, d'en appeler au Parlement et impose à celui-ci le devoir de décréter les lois rémédiatrices conformes à l'A. A. B. N.

II. "Droits et privilèges des Canadiens français à l'usage de leur langue."

THESE 1. Les Canadiens français de la Saskatchewan sont privés, par la législation actuelle de la province, de toute possibilitié d'exercer leurs droits et privilèges à l'usage de la langue française, soit dans le domaine public en général, soit dans le domaine scolaire tels qu'ils découlent:

1°.— De la dualité ethnique qui est à la base de l'Acte confédératif et dont l'esprit devait leur être appliqué lors de l'entrée des T. N.-O. dans la confédération.

2°.— de l'article 110 de l'Acte des territoires du N.-O.

3°.— des dispositions des premières ordonnances de l'administration des territoires soit:

a) dans le domaine public en général, par la publication bilingue des documents officiels de l'administration des dits territoires.

b) dans le domaine scolaire, par l'usage courant du français comme langue et comme sujet d'instruction dans les écoles fréquentées par les Canadiens français.

THESE 2. Même s'il n'est pas expédient, étant donné l'infime proportion numérique des Canadiens français dans la population de la Saskatchewan, d'y établir pour le moment un système intégralement bilingue dans l'administration des affaires publiques, il est cependant équitable, d'assurer, de par la loi, aux Canadiens français le privilège du libre usage de la langue française dans leurs rapports avec le gouvernement de la province et tout particulièrement de l'enseignement efficace du français, comme partie intégrante du système scolaire, dans les écoles où ils sont la majorité.

B. Domaine fédéral

THESE 1. Les Canadiens français de la Saskatchewan sont privés, dans la pratique, de leurs droits et privilèges, garantis par l'article 133 de l'A. A. B. N. en ce que:

1°.— ils ne peuvent obtenir que toutes les publications officielles émanant des divers ministères du gouvernement canadien leur soient fournies en français;

2°.— ils ne peuvent pas, sauf quelques rares exceptions, traiter en leur langue avec les administrations locales dépendant du gouvernement canadien: Douanes, Postes, Banque du Canada;

3°.— Les horaires quotidiens de la Radio-Canada comportent à peine une demi-heure de programmes bilingues, composés en presque totalité de musique instrumentale ou vocale en toutes langues, sur 14 à 15 heures d'émission, et aucun programme français;

4°.— ils ne peuvent obtenir leur quote part dans les positions des fonctionnarisme.

THESE 2. Le minimum équitable à assurer aux Canadiens français, en vertu de l'article 133 de l'A. A. B. N. comporterait, en principe, la reconnaissance officielle, sur un pied d'égalité, de la langue française, et, en pratique:

1°.— la publication de toutes les publications officielles du gouvernement en français;

2°.— la nomination d'au moins un employé canadien-français dans les bureaux de douanes et des succursales de la Banque du Canada;

3°.— la nomination d'un maître de poste bilingue dans tous les endroits où les Canadiens français comptent pour une bonne proportion;

4°.— une proportion égale à celle de la population canadienne-française du Dominion dans les programmes de Radio-Canada;

5°.— la nomination de Canadiens français aux postes supérieurs et inférieurs dans la proportion de la population totale des Canadiens français dans le Dominion.

par l'abbé Maurice BAUDOUX,

secrétaire général
de l'association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan.

TODAY'S BEST COFFEE VALUE

Nash's JUBILEE BRAND COFFEE

"Perfex Sealed", moisture proof — the most economical method of packing coffee. More value goes into the coffee and less in the package. Enjoy its delicious flavor and aroma without increasing your coffee budget.

ROASTER FRESH IN "PERFEX SEALED" MOISTURE PROOF PACKAGES

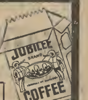

Sold in the following sizes: 1LB. 3LB. 5LB. 10LB. CARTONS 5LB. PAILS..10LB. CREAM PAILS

MERCHANDISE COUPON IN EACH CONTAINER

PILULES Dodd POUR LES REINS

pour MAL DE DOS RHUMATISME L'IMPURETÉ DU SANG ET LES TROUBLES DES REINS

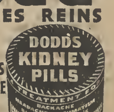

LES ASSURANCES AU CANADA

OTTAWA, Ont.— L'actif total de toutes les compagnies d'assurance-vie canadiennes, anglaises et étrangères faisant affaires au Canada, se chiffrait au 31 décembre 1937, à $2,028,086,162. Voilà ce qu'a démontré un rapport déposé par le gouvernement, à la Chambre des Communes. L'actif des compagnies canadiennes s'élevait à $1,461,827,-097; celui des compagnies anglaises à $69,140,746; celui des compagnies étrangères, à $497,118,319. Le montant global de l'actif des compagnies canadiennes dans le monde entier était de $2,136,380,240.

Authorized by Saskatchewan Liberal Association

The STABILITY

LA STABILITE du Gouvernement Libéral de Patterson

seule rendit possible le flux de millions de dollars en Saskatchewan pour faire traverser son peuple dans sa plus tragique année.

Avec la moitié de la population de la Saskatchewan sur le secours, sans que ce soit de leur faute, la tâche de fournir à un demi million de personnes la nourriture, l'habit, le fourrage, le chauffage et la semence a été accomplie avec un minimum de gêne, quand on considère la magnitude de l'entreprise.

Le Gouvernement Libéral ne réclame aucun crédit indû pour son accomplissement à cet égard — il n'a accompli que son devoir comme représentants élus du peuple. Tout autre parti aurait essayé de faire la même chose, mais tous les autres partis cherchant aujourd'hui le pouvoir auraient failli, à cause de leur politique respective de répudiation.

Les partis Conservateur, C.C.F., et Crédit Social soutiennent tous la réduction des dettes et des taux d'intérêt par la **répudiation.** Le parti Libéral a dans le passé, et soutient encore la réduction des dettes et des taux d'intérêt par la **négotiation.** Comment s'accordent les deux? L'une a été faite en Alberta, l'autre en Saskatchewan. Comparez les deux — et jugez VOUS-MEME.

REPUDIATION** Versus **NEGOTIATION

comme en Alberta

Les millions de dollars, censés avoir été épargnés au peuple de l'Alberta, actuellement n'ont jamais été épargnés. Les tribunaux et le Parlement du Canada ont déclaré que ces actes de répudiation étaient ultra vires et inconstitutionnelles, et **les dettes pèsent encore sur leurs épaules.**

Loin de recevoir les $25 promis par mois, **les fermiers de** l'Alberta envisagent maitenant une taxe de 7% sur tous leurs produits. Les seuls à recevoir un dividende sont les membres du parlement de l'Alberta, qui se sont votés une augmentation d'allocation législative.

Le gouvernement de l'Alberta s'est moqué des tribunaux, a insulté le représentant personnel du Roi, a humilié un peuple respectable et a entièrement détruit le crédit en Alberta.

comme en Saskatchewan

En suivant la politique de négotiation au lieu de répudiation, **le Gouvernement de la Saskatchewan a fait une épargne à son peuple de plus de cent quatre-vingt millions de dollars,** en effaçant et réduisant les dettes et diminuant les taux d'intérêt.

Cela représente plus d'un-tiers de toute la dette agricole de la province. Cette epargne extraordinaire est expliquée en détail dans un pamphlet sur le redressement des dettes. Vous pouvez l'obtenir de n'importe quel comité Libéral.

Par ce procédé, la Saskatchewan a maintenu son crédit et le respect de l'étranger au point démontré par le flux de millions de dollars aidant à son peuple à passer la saison tragique qui vient de finir. Quel système préférez-vous?

Votre seule alternative pour un gouvernement Libéral

... un hochpot de groupes avec des principes tout-à-fait divergents, probablement dirigé d'Edmonton.

Méfiez-vous des candidats camouflés dénommés "indépendants" ou "Unités". Ainsi que Frank Eliason, Secrétaire de l'U.F.C., dit:

"Je voudrais bien voir le "jigger" qui croit pouvoir représenter les C.C.F., les Communistes, les Crédit Sociaux, les Conservateurs et les Indépendants à la fois."

Votez LIBERAL le 8 juin

CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS

La Vie Française en Saskatchewan

****

GRAVELBOURG

Dimanche, 15 mai, la paroisse sut tirer un merveilleux parti de cette lettre envoyée de Londres dans tous les districts scolaires de l'Empire, enjoignant de tenir réunion ce jour-là sous le nom d'"Empire Youth Day". On y devait faire ressortir l'importance de l'enseignement de la religion à l'école. Mgr Maillard, curé de la paroisse, en prit occasion pour faire de ce jour celui des "valeurs spirituelles". Deux sermons spéciaux furent prêchés aux messes par le R. P. Beauchamp sur l'importance du spirituel dans la vie. L'éloquence du prédicateur nous fit voir clair comme jour, que les théories modernes de l'école neutre ou laïque et de communisme ont pour point de départ la négation du spirituel et nous voyons aujourd'hui où elles ont abouti.

Dans l'après-midi, il y eut programme oratoire et musical dans la salle académique de l'école publique, sous la présidence honoraire de Mgr Maillard. Mgr Charest remplissait avec verve la fonction de maître de cérémonie. Les principaux orateurs furent Son Honneur le Juge Gallant, qui nous parla, en connaissance de cause sur les effets civils des transgressions aux dix commandements. Puis une figure bien connue, notre président du district de la Commission Scolaire, M. S.-M. Bonneau de Gravelbourg retraça les phases des efforts des diverses associations scolaires et nationales depuis vingt ans pour obtenir l'enseignement religieux dans nos écoles— ce que Londres demande de faire aujourd'hui... Nous avions là dans la personne de M. Bonneau un de ces acteurs au rôle principal dans l'histoire de cette question, et il sut nous intéresser vivement.

Ensuite le R. P. Leclerc du collège, encycliques en mains, nous dit en français avec son élan naturel, ce que l'école catholique devrait être. Hélas! dans l'Ouest, que nous sommes loin de l'idéal. Le député libéral de Gravelbourg, M. F. Culliton M.L.A., nous dit en anglais combien le manque de sens moral se faisait actuellement sentir et que c'était à l'école qu'il fallait s'en prendre. Plus loin, le R. P. Desrochers, professeur d'anglais au collège nous dit combien notre jeunesse ne pouvait se passer de Dieu. L'école sans Dieu conduit au matérialisme et à tous les crimes. Mgr Maillard mit le clou à la séance comme le taquin maître de cérémonie le lui avait réservé. Pour nous catholiques, dit-il, nous avons vu dans ce mandement de Londres l'approbation et la justification de notre attitude et de nos luttes pour l'enseignement de la religion dans nos écoles.

* * *

Visite de l'honorable Davis

Vendredi, 20 mai, l'honorable Davis, du cabinet provincial, vint accompagné de Mgr Guy et de M. E.-M. Culliton, il vint aussi visiter le personnel du collège et du Grand Séminaire. Les élèves du collège lui firent une réception aux cuivres et... obtinrent congé.

* * *

Fête de R. P. Recteur et séance de Dollard

Dimanche, 22 mai, les organisateurs firent coïncider la séance de Dollard avec l'anniversaire de naissance du Rév. Père Leclerc, recteur du collège et du grand séminaire. Cette fois, le R. P. Lizée avait monté une pièce de 19 personnages intitulée "Léontio le Fratricide". Ce fut un succès. Le R. P. Recteur et Mgr Kugener répondirent à l'adresse et félicitèrent chaudement les acteurs et les musiciens se disant bien sensibles aux sentiments de reconnaissance exprimés. Le Père Recteur fit ressortir la leçon morale que se dégage de la fête de Dollard.

* * *

Jour de Dollard

Mardi, 24 mai, jour de Dollard. Parade du collège à travers les rues de Gravelbourg. La fanfare composée d'une trentaine de musiciens et la J.E.C. portant le béret embrigadait toute la gent collégienne. Le défilé aux gracieuses couleurs se rendit à la gare, joua quelques airs et vint se ranger devant le portique de son Excellence. Mgr fut tiré de ses occupations pour recevoir les hommages des jeunes par la bouche du Père Leclerc et répondit en conseils tiré du modèle national—Dollard.

Après souper, sur le terrain du collège, les chanteurs et musiciens réveillèrent nos sentiments patriotiques par des airs canadiens chantés à l'accompagnement de la fanfare. De nombreuses autos faisaient cercle autour du feu de veillée. La foule aurait été plus nombreuse, n'eût été l'attraction d'un discours politique du chef albertain, l'honorable Aberhart en personne. Devant quelque deux cents spectateurs le P. Leclerc fit un vibrant appel aux jeunes, à leurs devoirs de catholiques et de canadiens français.

* * *

Monseigneur Maillard honoré

Nous apprenons que notre curé, Mgr Charles Maillard est le délégué de Son Eminence le cardinal au sacre de Mgr Duprat.

* * *

Nominations diocésaines

M. Albert Goedde, est nommé assistant à Ponteix.

M. Andreas Fuhs remplace M. le curé Lussier à Laflèche.

M. Jean-Louis O'Hara remplace M. le curé Moquin de Meyronne.

:::

CANTAL

DECES

Le 12 mai dernier, s'éteignait dans le Seigneur René Ruel, fils de Mme Veuve Treflé Ruel, de cette paroisse. Il avait subi deux opérations à l'hôpital d'Oxbow, et c'est là qu'il rendit le dernier soupir. Ses funérailles eurent lieu samedi le 14 mai à l'église St-Raphaël de Cantal.

Jeune homme de 26 ans, d'une conduite distinguée, il faisait la joie de sa vieille mère et de son frère Omer, avec qui il vivait.

Notre église était remplie d'une foule sympathique; plusieurs personnes des paroisses environnantes s'étaient jointes aux paroissiens de Cantal.

Le jeune défunt laisse pour pleurer sa perte: sa mère, deux frères, Ernest, de Ste-Anne-des-Chênes, Man., et Omer, de Cantal, trois soeurs, Yvonne, de Régina, Albertine (Mme Jos. Lachance), de San Clara, Man., et Ernestine (Mme J. Andrew), de l'Alberta.

Nos plus sincères sympathies à la famille en deuil.

* * *

MALADES

Mme Henri Emond et Mme Pierre Cruyelle sont à l'hôpital de Régina depuis quelques semaines. Les dernières nouvelles reçues sont encourageantes.

* * *

Nous apprenons à la dernière heure que Mme Oscar Mailhot est à l'hôpital d'Arcola, où elle suit un traitement.

Nous formons pour ces trois patientes des voeux de prompt rétablissement.

* * *

VA-ET-VIENT

M. Robert Fortin, neveu de M. le curé Ad. Fortin, est venu demeurer avec son oncle. Ce jeune homme demeurait à St-Eusèbe, P. Q. Après quelques années d'études au collège St-Alexandre, près d'Ottawa, et au Séminaire de Rimouski, il vient à Cantal pour refaire sa santé.

* * *

Mlle Rochelle Marchand, de Forget, était en visite chez sa soeur, Mlle Germaine Marchand.

:::

ST-WALBURG

Mme E. Brassard et Mlle Adrienne Bertrand, de Paradise Hill, et Mme A. Salembrier, de St-Walburg, sont parties pour l'Est. Elles visiteront Montréal, Ottawa, Valleyfield, Maniwaki et Rivière Joseph.

:::

ST-FRONT

Nous venons d'apprendre la mort de M. Philippe Frenette, décédé à St-Raymond de Portneuf, P.Q. Comme on le sait, la santé de M. Frenette n'était pas trop bonne, depuis qu'il avait quitté St-Front.

Après une vie laborieuse et remplie de dévouement, le bon Dieu l'a rappelé à Lui, dans une vieillesse assez avancée. Le courage, le devoir et l'honnêteté furent ses vertus caractéristiques.

Il fut l'un des pionniers accueillis en 1891 par Mgr Grandin. Après Albert, il coopéra avec grand zèle à la fondation de la paroisse de St-Pierre de Villeneuve, où il vécut pendant plusieurs années.

Le désir de revoir son village natal le ramena dans l'Est; mais après quelques années, il revint respirer le grand air de l'Ouest. C'était il y a 20 ans. Il s'établit dans la nouvelle et humble mission de St-Front.

Il était retourné dans la vieille province de Québec depuis quelque temps. Du sol natal, l'âme du bon serviteur s'envola pour l'éternelle demeure, le 26 avril dernier.

Les paroissiens de St-Front conservent de lui le meilleur souvenir, et sont certains qu'il sera récompensé des bienfaits qu'il leur a prodigués.

Nos sincères sympathies à Mme Frenette.

:::

ST-DENIS

M. Ernest Grisé et sa fille Simonne sont partis pour la province de Québec où M. Grisé a l'intention de s'établir. Mme Grisé est actuellement en visite chez son frère à St-Denis.

* * *

Nous avions la visite dernièrement de Mlles Jeannette et Bernadette Lepage, de St-Boniface.

* * *

Après une absence de quelques semaines, Mlle Marie Haudegard est de retour dans sa famille.

* * *

NAISSANCES

Dans une dernière chronique, nous disions que ça allait tout à fait bien à St-Denis car les petits anges continuent à arriver.

A M. et Mme Edouard Lepage, une fille, baptisée Marie Louise Irène. Parrain et marraine: M. et Mme Delphis Lepage.

* * *

A M. et Mme Amédée Laliberté, une fille, baptisée Marie Rose Hélène. Parrain et marraine: Laurent et Florence, frère et soeur du bébé.

* * *

A M. et Mme Roger Denis, un petit gars, baptisé Fernand Albert. Parrain et marraine: M. et Mme Ph. Hamelin, de Batoche, grands-parents de l'enfant.

:::

VONDA

Vonda continue à vivre sa petite vie tranquille. Les semences s'achèvent, et nos gens ont bon espoir. Toutefois une bonne pluie remonterait bien le baromètre de la satisfaction.

* * *

M. Jean Binette est actuellement en vacances chez ses parents après une année d'études à l'Université Laval.

* * *

Nous avions ces jours-ci la visite de M. Louis Loiselle, de Dumas, ainsi que de M. et Mme J.-E. Brault du Lac Vert.

* * *

Mme Frank Lussier est allée rejoindre son mari à Chatham, Ontario; son neveu, Lucien Desjardins l'accompagnait.

* * *

Le mariage de notre sympathique maître de poste était célébré dernièrement à Saskatoon. Il unissait sa destinée à celle de Mlle Dolly Jackson. Nous sommes heureux d'offrir ici nos voeux de bonheur au jeune couple.

* * *

Le cercle de Tennis était réorganisé dernièrement. Il compte environ 19 à 20 membres et le terrain est occupé chaque jour.

* * *

Les jeunes filles ont remporté d'éclatants succès avec leur cercle de balle-molle. L'équipe d'Aberdeen ne peut pas arriver à les battre....

WAUCHOPE

M. le curé ayant dû s'absenter durant une semaine, le R. P. Michel, de Forget, est venu le remplacer pour un dimanche.

* * *

PIQUE-NIQUE

Wauchope aura son pique-nique annuel jeudi le 16 juin prochain, fête de saint Jean-François Régis, patron de la paroisse.

Cette célébration coïncidera cette année avec le 35ème anniversaire de la fondation de la paroisse. Une grand'messe d'action de grâce sera chantée à 10 hrs et demie, pendant laquelle seront donnés deux sermons de circonstance, en français et en anglais. Mgr Bois prêchera en français.

Dans l'après-midi, amusements de tous genres: balle-au-camp, courses, etc...

Dans la soirée, les élèves du Couvent, aidés de leurs amis des alentours, feront les frais de la séance. Toutes les paroisses environnantes sont les bienvenues. Qu'on se le dise!

Historique de la fondation de la paroisse Saint-Jean-François Régis, Wauchope

Mgr J. Gaire, qui venait de fonder les paroisses de Grande-Clairière, Saint-Maurice et Saint-Raphaël, se dirigeait un jour du côté de Dumas. C'était au commencement de l'année 1902. Il fit halte à Wauchope, et eut ainsi l'occasion de dire la première messe sur le territoire de la paroisse actuelle de Saint-Jean-François-Régis.

Les premiers colons furent la famille Escaravage, M. Mansuy, ainsi que M. Quenelle, qui vint de Grande-Clairière, au printemps de 1902, pour ouvrir un magasin, une cour à bois, et le bureau de poste.

En ce temps-là, les colons recevaient des nouvelles des leurs deux fois la semaine. Ces nouvelles leur parvenaient par un train mixte, lequel faisait des arrêts plutôt prolongés à toutes les stations s'échelonnant de Winnipeg à Wauchope. Ce train arrivait parfois à dix heures du soir, parfois à deux heures du matin. Pour avoir des nouvelles de la famille bien-aimée, on s'armait de patience, les uns après les autres, on collait l'oreille sur le rail, jusqu'à ce que l'un de nous, plus heureux que les autres, puisse annoncer: le voici! le voici!

Avant de lire les nouvelles ainsi reçues, nous les arrosions de nos larmes; puis, nous allions prendre un peu de repos sur des ressorts... de bois, comme à la salle de police!

Pendant ce temps, Mgr Gaire s'était rendu en France (mi-août 1903-automne 1904). En son absence, la colonie naissante fut desservie par les Pères Libert et de Lanversin, tous les deux d'origine française, et tous les deux décédés.

La messe du dimanche était célébrée dans la maison de Mgr Gaire, où les paroissiens étaient tassés "comme des sardines". C'est dans ce même local que Mgr Gaire faisait l'école à 40 garçons et filles. Pendant la classe, dans la grande marmite remplie de neige, cuisait le rata. La classe finie, chacun se servait et en prenait autant qu'il en voulait... jamais enfants n'ont été si heureux.

En 1904 également se construisaient la boucherie, la boulangerie, l'hôtel Bergman. Le bar fut pour beaucoup la sangsue inexorable dévorant journellement plusieurs charges de blé.

En 1912, le tour de l'église était enfin venu; les paroissiens se mirent à l'oeuvre avec entrain, et on ne croisait partout que pelles à chevaux, charges de pierre ou de bois. Bientôt, Mgr Mathieu venait bénir l'église et y conférer pour la première fois le sacrement de Confirmation.

Grâce au dévouement de Mgr Gaire, à la tenacité de ses paroissiens, Wauchope possède une église, un presbytère et un couvent qui en font une paroisse complète. Au couvent, les enfants reçoivent la plus nécessaire des sciences, la connaissance de Dieu et des devoirs qui font les honnêtes citoyens.

Il ne faut pas oublier de rappeler le souvenir de ceux— et ils sont nombreux— qui dorment leur dernier sommeil dans le cimetière tout près de l'église.

Que Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, fleur de la noble France, laisse tomber sur la jeune colonie et sur toutes ses oeuvres une pluie abondante de ses plus belles roses.

Voici, pour terminer, les noms des familles venues s'établir à Wauchope en 1903 et 1904:

Gay— Longuefosse— Renard— Ripert— Clochard— Barbier— Roy — Trémel— Lemée — Dellaleau, Pierre— Dellaleau, Charles — Nachetingale— Béthemont — Saive (21 enfants)— Maurice— Cousin— Mahé— Briand— Goeujon— Dubacle— Marc le Nouail— Fournier— Delmaire— Escaravage— Martel— Morin— Sylvestre— L'Hotelier — Bernuy— Guiguet— Dubuisson — Charpentier— Mayer, peintre décorateur— Duval, boucher— Gaudet boulanger— Martel, forgeron— Cruyels, maître d'hôtel— Taupinard, fabricant d'éventails— Huybrecht, marchand de bois.

Examens de français de l'A. C. F. C.

DONS RECUS

S. E. Mgr Réginald Duprat, o.p., Evêque de Prince-Albert	$5.00
M. Louis Cardon, Richard	1.00
Madame J. Bellanger, Mervin	$1.00
Couvent de Bellegarde	2.00
Ecole Bellevue, Bellevue	.75
M. l'abbé J.-A. Boucher, Wakaw	1.00
Mme Emile Richard, Richard	1.00
Mme A. Hamelin, Lajord	1.00
Association Saint-Jean-Baptiste de Gravelbourg	5.15
Ecole Ferland, Ferland	.75
M. l'abbé Napoléon Poirier, Ponteix	volumes
Un commissaire de l'Ecole St-Isidore, Bellevue	2.00
M. J.-M.-P. McLeod, Saint-Louis	1:00
Ecole Soda-Lake, Souris-Valley	.40
Ecole du village, Saint-Victor	4.00
M. l'abbé Adrien Fortin, Cantal	volume
Révérendes Soeurs de Laflèche	volumes
M. Napoléon Goulet, Delmas	1.00
M. W.-A. Boucher, Hoey	2.00
Ecole Carlton-Siding, Carlton	.85
Ecole du village de Zénon-Park	4.40
M. Louis Siaud, Forget	1.00
RR. Pères Oblats, Ecole St-Michel, Duck-Lake	2.00
M. Octave Tombu, Aberdeen	1.00
M. l'abbé Antoine Poirier, Ponteix	volumes
M. J.-A. Bonneau, Ormeaux	1.00
M.-C.-E. Paquet, ex-président du C.P., Saint-Brieux	2.00
Un ami, Lisieux	1.00

Nos plus vifs remerciements à ces généreux bienfaiteurs.

Et vous, qui venez de lire cette liste, ne nous enverrez-vous pas également votre obole, si modeste qu'elle soit, pour aider à soutenir l'oeuvre de l'Enseignement du Français en Saskatchewan.

Nous avons absolument besoin de l'appui de tous. L'union fait la force et les petits ruisseaux les grandes rivières.

Adresser les offrandes au Secrétariat de l'A.C.F.C. Vonda, (Sask.)

Chapeaux de paille frais

Le chapeaux confortable pour l'été

Pour des chapeaux de paille qui sont à la dernière mode, confortables et frais, s'ajoutant à une apparence chic et attrayante . . . voyez le beau choix de Palm Royals, Panamas, sailors (matelôts) et Chip; chapeaux de —

1.00 à 2.50

RALPH MILLER LTD.

915 Ave Centrale Prince-Albert.

La North Star Lumber Co. Ltd.

a une ligne complète de nécessaire de construction et de chauffage.

Allez à la cour la plus rapprochée de chez vous quand vous avez besoin de quelque chose pour une bâtisse neuve ou pour réparations.

North Star Lumber Co. Ltd.

D'OU VIENT LE BON MATERIEL

Cour de P. A. J. P. Hepburn, gérant

Orge de Maltage

Le Comité National d'Orge a recommandé que seulement O.A.C. 21 ou Mensury Ottawa 60 soit éligible cette année pour les classes de maltage. L'Orge O.A.C. 21, est probablement la plus convenable à l'Ouest du Canada.

C'est encore le temps pour les fermiers de se procurer une excellente Orge O.A.C. 21 Enrégistrée, toute nettoyée et scellée dans la poche, à prix modérés.

Voyez votre Agent Searle le plus rapproché 48

SEARLE GRAIN COMPANY LIMITED

RELIANCE GRAIN Co. Ltd

Agents des Elévateurs de Campagne en Manitoba, Saskatchewan et Alberta

Charbon et farine tenus dans la plupart des Stations

NOTRE AGENT SE FERA UN PLAISIR DE VOUS SERVIR

Hamiltons

LIMITED

M. C. Hamilton, dir.-gérant

Entrepreneurs de pompes funèbres

Téléphones:- 3065 — 3223

25-11ième Rue Est

PRINCE-ALBERT SASK.

PHARMACIE DUNCAN

AVENUE CENTRALE

PRESCRIPTIONS

Articles de pharmacie

Bonbons, papeterie, etc.

Téléphone 2155

NOUS LIVRONS

Modern Bread

Company, Ltd.

PAIN "SOM-MOR"

Chez tous les épiciers.

Envoyez votre commande

Devenez notre agent

Prince-Albert, Sask.

Tél. 2838

Le Magasin de Linge pour Dames

le plus complet en Saskatchewan

Grand assortiment et prix très modérés.

MORGAN'S

Avenue Centrale Prince-Albert

NOUS PARLONS FRANCAIS

Prescriptions remplies avec soin

Vous trouverez ici tout ce qui s'achète dans une pharmacie

PHARMACIE

Bamford

En face du magasin Woolworth

TELEPHONE 2011

Accessoires pour AUTOS

de toutes marques

Si votre auto a besoin de réparations, venez nous voir.

Nos prix vous surprendront

New Auto Wreckers

Tél: 2262 151 Rue River

Prince-Albert, Sask.

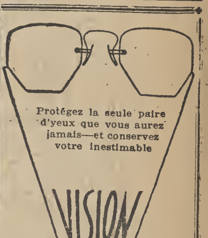

F. D. Culp

OPTOMETRISTE

924 Ave Centrale, Prince-Albert